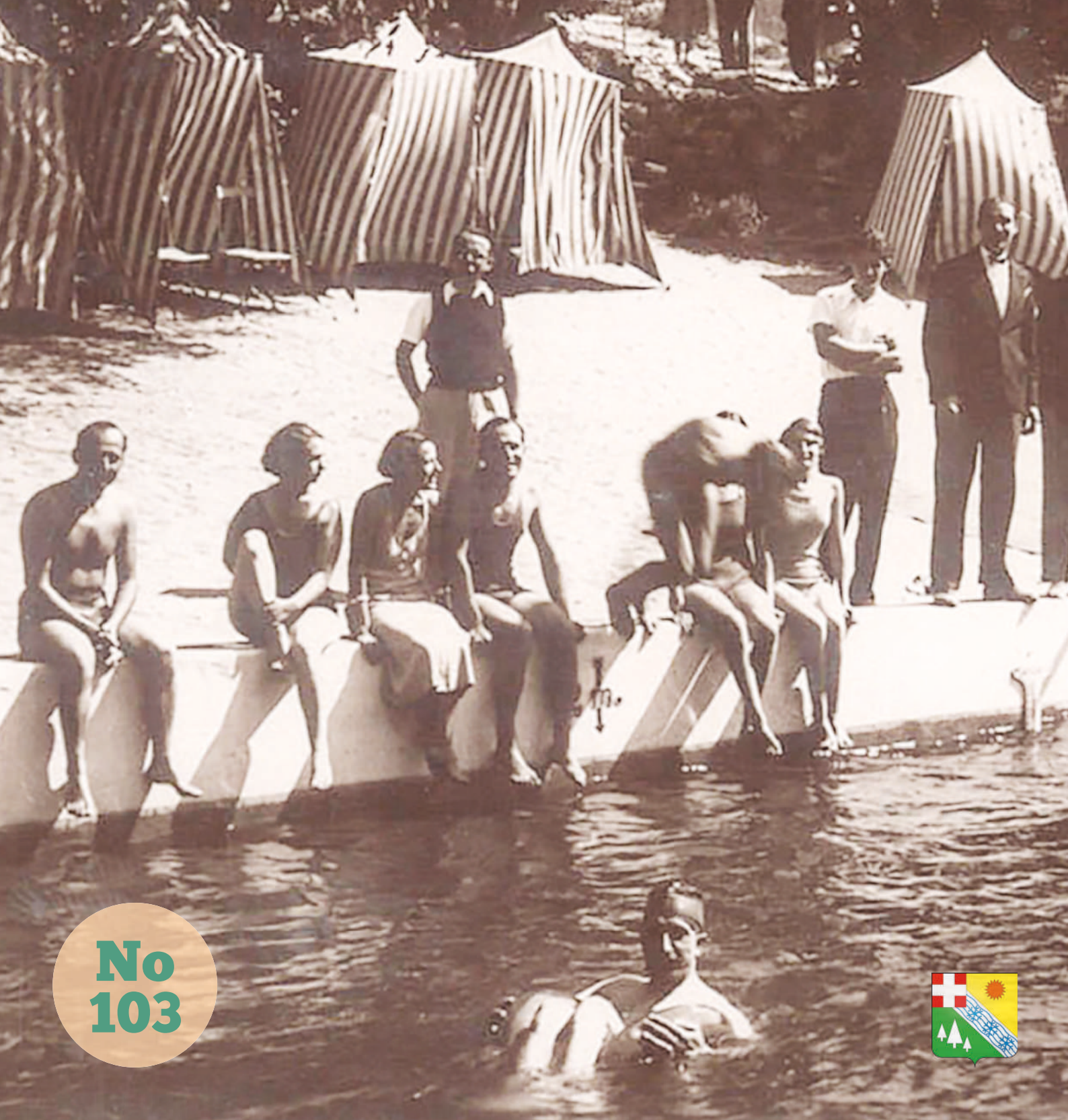


Le magazine des Salèves



No
103





Annonces

Réparation d'ouvrages d'art, béton projeté
Sablage, consolidation de terrains, tirants,
Lavage à haute pression

ZAE du Pont du Loup
74560 Monnetier-Mornex
Tél : 04.50.39.62.05
Fax : 04.50.39.61.29



alpes ouvrages



BAR TABAC PRESSE DU SOLEIL LEVANT
PMU - FDJ - Relais Colis - Compte Nickel
1482 route du Salève - 74560 Monnetier Mornex
Tél : +33.(0)4.50.31.30.25 - Karinne
Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 20h00 - samedi de 08h00 à 20h00

33 IMPASSE DE LA CROIX BLANCHE
74560 MONNETIER MORNEX
Tel 04 50 36 55 98



AD Coiff

SALON DE COIFFURE MIXTE



AUGUSTIN & VIGNY sarl
maçonnerie - carrelage - isolation - peinture
NEUF & RÉNOVATION

OUATE DE CELLULOSE



AUGUSTIN & VIGNY sarl

160 impasse du Casino | Tél. : 09 83 47 32 57
74560 MONNETIER | Fax : 04 50 39 71 69

www.augustin-vigny.com



ATELIER GILLES DUMONT
MENUISIER - CHARPENTIER
FINDROL • 07 85 25 01 86
atelier.gd.74@gmail.com

CONTAT
Motoculture

Jardinage - Outillage - Particuliers et professionnels
Ferrerie - Métallerie - Automatisme

67, route de l'Eculaz • BP 21 - 74930 REIGNIER
Tél. 04 50 43 41 02

Artisan
Chocolatier

Dersch

1118, route du Salève
74560 MORNEX
06 03 95 07 01
didier.persch@sfr.fr

SARL ANCHISI & FILS

Menuiserie, charpente, couverture
Fermeture volet roulant, porte de garage
Véranda aluminium ossature bois

- Elagage, abattage
- Débroussaillage
- Travaux forestiers
- Bois de chauffage

Ch. de la Chapelle - 74560 MONNETIER-MORNEX
Tél. 04 50 36 56 39 - Fax 04 50 36 53 29



Patines
Traditionnelles
(effet XVIII^e siècle)
Contemporaines
(faux béton ciré)
Métallisées
(or, bronze, argent)

Restauration
Cadres anciens
& sculptures

Pauline Rousselet
Patine & Restauration de meubles et objets

1153 chemin des dessous
74560 ESSERTS-SALEVE
Tél. : +33 (0)6 16 55 12 81
contact@patine-restauration.com

Travaux METALLERIE
Tous types de soudure
Grille - Portail

SR



Didier Raphoz
06 30 96 84 95
chemin de chez Bobine - 74560 Esserts-Salève

E.M.A.
École des Musiques Actuelles

Tél : +33(0)6.62.62.26.74
Web : www.ema-cours.com - Mail : infoema@gmail.com
122 bis, chemin du Pont du Loup - 74560 Monnetier-Mornex

L'ATELIER DU PIANO

VENTE ET LOCATION DE PIANOS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
ACCORDS - RESTAURATION
SERVICE CONCERT
TRANSPORTS

06 50 53 30 72
contact@atelierpiano.com
atelierpiano.com



Sommaire

P. 2	ANNONCEURS
P. 3	SOMMAIRE
P. 4	ÉDITO
P. 5-10	INFOS COMMUNALES
P. 6	LA FEUILLE VERTE
P. 7	CONCILIATEUR DE JUSTICE
P. 8	LUTTONS CONTRE LES INCIVILITÉS,
P. 9	PLAN COMMUNAL
P. 10	COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX
P. 11-16	VOTEZ POUR VOUS
P. 11-12	SONDAGES : LES RÉSULTATS
P. 13	BOÎTES À IDÉES
P. 14	VOS DÉES, DES RÉALISATIONS
P. 16	BUDGET PARTICIPATIF
P. 17-18	PARTICIPATION
P. 17	JE DONNE, JE TROQUE
P. 19-24	COMMISSIONS MUNICIPALES
P. 25-26	ENVIRONNEMENT
P. 25	JARDINS PÉRISCOLAIRES
P. 26	JARDINS PARTAGÉS
P. 27-21	HISTOIRE ET PATRIMOINE
P. 27	PETIT PATRIMOINE
P. 28	LE DERNIER OURS DU SALÈVE
P. 29	OSEZ LA BRENNE
P. 30-31	SOLDAT ALPHONSE VIDONNE
P. 32-33	ÉCOLES
P. 32	PONT DU LOUP
P. 33	SALÈVE
P. 34-39	ASSOCIATIONS
P. 34	AES
P. 36	MAISON DU SALÈVE
P. 38-39	VILLA EMMANUEL
P. 40-41	INTERVIEW
P. 42	LES CHRONIQUES DU SALÈVE
P. 43-45	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
P. 46	ANNONCEURS
P. 47	COMMERCES ET ENTREPRISES

Magazine des Salèves No103

Juin 2021

Bulletin Municipal de la Commune de Monnetier-Mornex-Esserts-Salève-Naz

www.monnetier-mornex-esserts.com

Tirage: 1'250 exemplaires

Directeur de la publication : Raphaël Cesana

Commission Information et participation des habitants (par ordre alphabétique):

Laurent Bellini, Alexis Dubouloz, Candice Caplan, Silvia Iuncker-Gomez, Anne-Marie Lalliard, Cyril Moritz, Valentina Schwartz, Ludovic Wiszniewski.

Ont participé à ce numéro (par ordre alphabétique) :

Laurent Bellini, Candice Caplan, Silvia Iuncker-Gomez, Anne-Marie Lalliard, Frédérique Léone, Cyril Moritz

Mise en page : Offset Service Imprimerie Reignier; Silvia Iuncker-Gomez pour les rubriques Infos communales, Votez pour vous, L'interview et la couverture; Cyril Moritz pour la rubrique Annonceurs

Relecture et correction (par ordre alphabétique): Laurent Bellini, Candice Caplan, Silvia Iuncker-Gomez, Julien Mulatier

Distribution gratuite aux habitants de la commune.

Impression : Offset Service Imprimerie, Reignier.

Vous souhaitez participer à la rédaction du magazine des Salèves ?

Contactez-nous par mail:

silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com

Ou via la boîte aux lettres de la Mairie.



Piscine du château de l'Ermitage à Monnetier (env. 1933).
Carte postale N° 5, Édition Roger Hauser, Monnetier.
Collection C. Caplan.

Sur le site de la Salévienne, Gérard Lepère la décrit ainsi :
« L'hôtel-restaurant du Château de Monnetier eut pour propriétaire Joseph Dupraz (décédé en 1928) puis pour directeur Charles Porta (1897-1937) qui épousa Francine (1894-1981), fille de Joseph Dupraz; le ménage eut une fille en 1930, Josette, qui reprit l'exploitation jusqu'en 1989. Charles Porta, ancien boxeur chilien et grand ami des sportifs, fit construire en 1927 ou 1928 dans le parc de l'hôtel un tennis qui se transformait en patinoire en hiver.

La piscine, la première du Salève, fut construite dans le parc de l'hôtel sur le versant sud du Petit-Salève. Elle fut inaugurée le 4 octobre 1931. La comparaison avec la carte de 1931 montre quelques évolutions : les lettres peintes sur les portes des deux douches et qu'il est possible de louer des maillots, un portique placé en travers du bassin et la construction des deux chalets Maurice (qui était ce « Maurice » ?).

La piscine servit jusqu'en 1939, puis reprit du service pendant encore une année lorsque les Américains logèrent à l'hôtel des déportés en convalescence. »

Chères habitantes, chers habitants,

Pour cette édition 103 du Magazine des Salèves, nous vous réservons bien des surprises que nous vous invitons à découvrir tout au long de ses pages !

Avec l'arrivée imminente de l'été et les beaux jours qui reviennent, l'envie de se retrouver se fait de plus en plus insistante. Nous espérons que les différentes manifestations à venir auront lieu et qu'enfin nous pourrions les partager ensemble.

Pendant de trop longs mois, au vu des circonstances sanitaires, nous n'avons pu vraiment développer qu'un seul volet participatif, la consultation, ce mécanisme démocratique si souvent redouté par nos instances républicaines.

Ainsi, nous avons été heureux de découvrir vos nombreux retours positifs tant sur le projet de base de loisirs que sur les suggestions dans les boîtes à idées. Vous trouverez d'ailleurs les résultats et analyses du sondage en page 9 et 10.

Quant à vos suggestions, elles n'iront pas dormir dans des cartons. Nous avons créé un processus interne de validation qui permettra leur déploiement. Explications détaillées en page 11.

Afin de pouvoir diffuser les informations communales de manière rapide et efficace, notre application numérique est d'ores et déjà opérationnelle. Elle vous permettra d'être informé des principales actions ou événements communaux ou intercommunaux. Dans le même sens, tous les moyens de communication comme l'appli, le site internet et la page Facebook seront interconnectés et diffuseront d'une seule et même voix les futures informations locales.

Sondages, jardins participatifs qui ont rencontré un vif succès, premiers chantiers du patrimoine qui ont eu lieu le samedi 29 mai, la participation active se met en place durablement.

Sans vouloir crier victoire de manière prématurée, les signaux sanitaires semblent passer au vert alors remplissons nos têtes de projets communs et surtout, déployons-les tous ensemble !

Enfin, cet éditorial est l'occasion de vous remercier de rendre possible ce projet, de permettre peu à peu à notre commune d'incarner une véritable commune participative. C'est avec vous et tous ensemble que nous réussirons !

Vive nos villages du Salève, et vive l'été 2021 !

L'équipe municipale



Mot minorité

Mes colistiers m'ont passé le stylo pour cet encart réservé à la « minorité », je les en remercie et tâcherai de rester fidèle aux idéaux qui nous portent.

En cette période de difficultés planétaires, notre rôle d'élu, quelles que soient nos tendances, est la solidarité, se serrer les coudes, c'est ce que nos anciens faisaient à leur époque, les épreuves traversées durant les guerres, les épidémies nous ont appris à nous rappeler à notre humanité.

La nouvelle équipe municipale une fois installée a pris la mesure de la tâche, et c'est tout naturellement que la « minorité » s'est engagée dans un accompagnement et un travail en commun. Il est clair que cela a demandé des ajustements et une écoute active de part et d'autre. Il n'en reste pas moins que notre rôle est aussi d'apporter la connaissance et l'expérience sur les dossiers antérieurs. Je profite de ce billet pour apporter une précision qui concerne les tennis se trouvant à Essert-Salève, sur un flyer mis dans les boîtes aux lettres, il

est noté que les tennis avaient été laissés à l'abandon. La réalité est que ce type d'équipement relève de la compétence de l'intercommunalité, et c'est à ce titre qu'une convention avait été signée pour une mise en commun de l'entretien et de la valorisation du tennis. Il nous paraît nécessaire de rétablir l'authenticité factuelle lorsqu'il s'agit d'éléments portant sur des projets d'actualité.

Pour vous donner des nouvelles de l'équipe minoritaire, Laurent Chiorino et Alexis Roux ont pris de nouvelles responsabilités au sein du conseil, en effet; ils ont la charge respective de la vice-présidence de la commission Culture-Patrimoine et la co-vice-présidence de la commission Entreprise-Commerce-Artisans. Je leur souhaite de belles réalisations.

Les idées et les esquisses de projets ne manquent pas, nous aurons l'occasion de revenir vers vous pour vous en faire part, et, si la situation le permet vous retrouver de façon plus conviviale pour échanger de vive voix.

Badia Chalel

Les p'tits bouts entre nous

Parmi les projets à venir, un accueil parents-enfants (enfants préscolarisés) est prévu dès le 23 septembre dans les locaux de la bibliothèque, les premier et troisième jeudis du mois de 9h à 11h (hors vacances scolaires).

Endroit convivial où les mamans, papas, nounous ou grands-parents ainsi que toute personne gardant des enfants, sont invités à boire un café et échanger pendant que les enfants écoutent une histoire ou rencontrent d'autres enfants. L'accueil sera assuré par les bénévoles de la bibliothèque. La sociabilité est le cœur de ce projet.

Frédérique Leone

Marchés des artisans commerçants et producteurs locaux

**2 rendez-vous hebdomadaires
3 formats pour votre marché
au cœur de nos villages**

Les mardis soirs
dès 16h30
Le marché nocturne*
Mornex Pont du Loup
*(à l'initiative des commerçants locaux)

Les dimanches matins
dès 8h30
Le petit marché
Monnetier Place du village

Le 1^{er} dimanche du mois
de 10h30 à 17h00
Le grand marché
Monnetier Village

« Plus c'est local, plus c'est universel. »

Chères habitantes, chers habitants,
nous vous souhaitons
un très bel été !

Nous vous remercions
pour votre confiance et nous nous
réjouissons de vous rencontrer lors de
ces prochains rendez-vous*:

**La feuille
verte
de
l'été 2021**

- Chaque dimanche matin, le petit marché de Monnetier, place de l'Eglise, de 09h00 à 12h00
- Le 1er dimanche du mois, le grand marché de Monnetier, place de l'Eglise, de 10h30 à 17h00
- Tous les mardis, marché nocturne à Esserts, parking du Pont du Loup, de 16h30 à 21h30
- Fête du 14 juillet : repas à la salle communale de Monnetier. Feux d'artifice à 22h30. Plus de précisions prochainement sur le site internet de la commune et sur sa page Facebook
- Fête du battage à l'ancienne, dimanche 8 août. Plus de précisions prochainement sur le site internet de la commune et sur sa page Facebook
- Ciné transat, mercredi 25 août dès 18h30. Buvette et restauration. Projection à la tombée de la nuit. Plus de précisions prochainement sur le site internet de la commune et sur sa page Facebook
- Inauguration refuge LPO, dimanche 12 septembre de 10h00 à 14h00, à la salle communale de Monnetier.
- Journées du patrimoine, du vendredi 17 au dimanche 19 septembre. Plus de précisions prochainement sur le site internet de la commune et sur sa page Facebook
- Festival de la lune, du vendredi 17 au dimanche 19 septembre, à Monnetier

Des suggestions, des propositions ? Contactez-nous via la boîte aux lettres de la Mairie ou par mail: vos.idees@monnetier-mornex.com

*Événements susceptibles d'être annulés sous réserve des conditions sanitaires.
Plus d'informations sur le site internet de la commune,
www.monnetier-mornex-esserts.com et sur notre page Facebook.





Conciliateur de justice

La conciliation de justice est gratuite et ouverte à tous. Vous trouverez dans les maisons de justice et du droit d'Annemasse ou St Julien, maison transfrontière, un juriste, conciliateur de justice de permanence qui sera à votre écoute. Le conciliateur de justice tente de régler les conflits à l'amiable. Il traite notamment les litiges avec les artisans, copropriétés, droit rural, baux commerciaux, troubles du voisinage... Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter F. Leone à la mairie.

Frédéric Leone

Qu'est-ce que la conciliation ?

Une évolution de la justice vers un monde apaisé
La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Un passage obligé lorsqu'un litige surgit

À moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire **pour les litiges de moins de 5 000 euros** ou lorsque la nature du litige l'impose (ex: bornage, distance des plantations, certaines servitudes...).

Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Elle concerne uniquement les litiges en matière civile.

Conflits concernés



- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale



Elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), de conflits avec l'administration.

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Un auxiliaire de justice assermenté

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice assermenté et bénévole** qui est nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général.

Comment saisir le conciliateur de justice ?

- 1 sur simple rendez-vous auprès des :
 - Tribunaux
 - Mairies
 - Maisons de la justice et du droit
 - Réseaux France services
 - Associations
- 2 en ligne sur le site conciliateurs.fr.
- 3 par un juge.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Le déroulé d'une conciliation

Deux chemins mènent à la conciliation

- 1 **Conciliation extrajudiciaire**
Le conciliateur de justice peut être saisi directement par l'une des parties ou par les deux parties. En cas d'échec, le conciliateur informe les parties qu'elles peuvent saisir la juridiction compétente si elles le souhaitent.
- 2 **Conciliation déléguée**
À tout moment de la procédure, le juge peut proposer aux parties de tenter de régler le litige grâce à un conciliateur de justice. Si aucun accord n'est trouvé, les parties reviennent alors devant le tribunal.



L'issue d'une conciliation

En cas d'échec et de saisine du tribunal, aucune information sur la tentative de conciliation ne peut être communiquée au juge.

Si un compromis est trouvé, le conciliateur de justice peut rédiger un constat d'accord. Le juge peut alors homologuer la conciliation afin de donner à l'accord force de jugement.



Luttons contre les incivilités, soyons respectueux et solidaires !



Suite à la multiplication des incivilités, notamment des objets ou débris abandonnés sur les routes communales, l'exécutif communal a décidé la prochaine installation de caméras de surveillance.

• Divagation des chiens

Conformément aux arrêtés préfectoraux du 18.12.1985 et du 03.08.1987, la divagation des chiens est interdite. Tout propriétaire est responsable de son animal et doit le tenir en laisse lors de ses déplacements.

Les chiens en état de divagation peuvent être capturés et transportés en fourrière par le service compétent.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

• Nuisances sonores

Selon l'arrêté préfectoral du 26.07.2007, les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que: tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. peuvent être effectuées:

Les jours ouvrables de 8h à 20h
Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h



- Aux débris abandonnés en dehors des points de collecte
- Aux chiens sans laisse, aux déjections canines non ramassées
- Aux nuisances sonores
- À la pollution avec le brûlage à l'air libre de résidus et les déchets jetés dans la nature (mégots, bouteilles, plastiques, etc.)

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

• Vos travaux: rappel des règles d'urbanisme

Notre commune a adopté en 2014, un Plan Local d'Urbanisme en cohérence avec le Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

Le PLU définit, entre autres, les sites et secteurs à protéger ou à mettre en valeur en fonction des circonstances locales.

Toute construction, modification ou aménagement sont soumis à des formalités administratives.

Voici la procédure à suivre:

- Renseignements auprès de la Mairie;
- Dossier à constituer selon les critères;
- Avis de la commission d'urbanisme;
- Accord d'exécution des travaux ou refus signés par MM. Les maires.
- Aucune réalisation ne peut être commencée sans accord.
- Plus d'information auprès de la Mairie.

• Ramassage des encombrants

Il a lieu deux fois par an, les premiers week-ends d'avril et d'octobre.

Les objets ne sont pas ramassés devant les portes mais doivent être déposés dans une benne prévue à cet effet sur le parking



La boîte à idées installée à Naz a disparu une nuit du mois de mai...

de la Chapelle à Mornex.

La date exacte du prochain ramassage vous sera communiquée prochainement.

Si vous avez des difficultés pour transporter vos encombrants, merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

• Clôture et taille des haies

Conformément au règlement de PLU communal, les clôtures doivent être composées de grilles, grillages, ou de tout autre dispositif à claire-voie, et doublées ou non de haies vives d'essences locales, l'ensemble ne dépassant pas une hauteur maximale de 1,50 m.

• Coupes d'herbe

Les coupes d'herbe et de haies sont à déposer à la déchèterie.

• Feux de jardin

Les feux de déchets verts sont interdits sur tout le territoire de la commune et de Haute-Savoie

Déchèterie intercommunale des Rocailles

1496, route des rocailles - Reignier-Esery

09 70 21 09 36

Plus d'infos sur:

<https://www.arve-saleve.fr/au-coeur-dun-avenir-plus-vert/decheterie>



Plan communal





Compte-rendu des conseils municipaux

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2021

Le Conseil municipal :

- DÉCIDE des ouvertures de crédits budgétaires avant le vote du budget primitif 2021.
- SOUTIENT la Société d'Économie Alpestre à hauteur de 60 €.
- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ d'attribuer à People and baby pour l'année 2021, la somme de 89 670 € au titre du fonctionnement du multi-accueil « les mini-loups » en contrepartie des contraintes de service public payable en 3 fois, par tiers, en mars, juin et octobre 2021.
- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de participer financièrement aux frais de séjour des enfants de la commune en colonie de vacances Ufoval 74 pour l'année 2021 à hauteur de 7,15 € par jour et par enfant
- ATTRIBUE les subventions aux associations pour l'année 2021.
- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de modifier l'article 11 de la convention instituant un groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du téléphérique du Salève.
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ la cession à M. Dominique VEYRET d'une emprise de faible superficie (ancien chemin rural) en vue d'une régularisation foncière
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ le projet d'acquisition de M. et Mme VACHOUX à l'euro symbolique, les frais de bornage et d'acte restant à la charge de la commune.
- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ d'approuver le projet de jardins communaux et d'adopter son règlement intérieur.

SÉANCE DU 13 MARS 2021

Le Conseil municipal :

- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de procéder aux ouvertures de crédits budgétaires afin de régler les dépenses d'investissement engagées après les 31 décembre 2020.
- APPROUVE le projet Agorespace et l'aménagement du site ainsi que la demande de subvention à hauteur de 50 % à la région.
- AUTORISE la résiliation de la convention de mise à disposition du terrain et des équipements communaux à la CCAS pour la gestion et l'entretien des équipements tennistiques.
- VALIDE le projet d'un accueil de loisirs d'été
- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ la création de deux postes au service technique permettant l'embauche de jeunes de la commune sous contrat durant l'été 2021.

SÉANCE DU 8 AVRIL 2021

Le Conseil municipal :

- EST informé de la démission de M. Michaël MANIGLIER et de l'arrivée au sein du conseil de M. Jean Marie RAFFENEL.
- EST informé par Mme Silvia IUNCKER-GOMEZ que le PV du 13 mars doit être amendé et préciser que : « la mise en œuvre du projet de l'Agorespace sera dépendante de la consultation des habitants de la commune comme l'avait précisé M. Ludovic WISZNIESKI lors de la séance du 13 mars 2021 ».
- APPROUVE ET SIGNE les procès-verbaux des séances du 5 novembre 2020, du 2 février et 13 mars 2021.
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ le compte administratif 2020
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ le compte de gestion 2020.
- CONSTATE un excédent de fonctionnement de 614 816,34 € et un excédent d'investissement capitalisé de 63 568,56 €.
- DÉCIDE de reporter le résultat de fonctionnement de 976 508,34 € au compte 002 et le résultat d'investissement capitalisé au compte 001.
- DÉCIDE de fixer les taux des taxes directes pour l'exercice 2021 comme suit :
Taxe Foncière (bâti) : 30
Taxe Foncière (non bâti) : 48,32.
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ le budget primitif pour l'année 2021.
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ la mise en place de tarifs dégressifs pour les jardins communaux en se basant sur le quotient familial.
- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ la cession à M. Dominique VEYRET d'une emprise de faible superficie (ancien chemin rural) en vue d'une régularisation foncière sous réserve de la prise en charge de tous les frais concernant cette vente par l'acquéreur.
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ le projet d'acquisition par la commune d'une parcelle attenante un chemin rural à M. et Mme VACHOUX à titre gracieux, tous les frais de géomètre et d'acte restant à la charge de la commune.
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ de fixer le taux moyen d'un agent de service technique pour la mise en place des travaux en régie à 25 € de l'heure.
- DÉCIDE À L'UNANIMITÉ de créer les commissions municipales.
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ la demande de subvention au Conseil Départemental pour le projet Agorespace et d'aménagement du site.
- APPROUVE À L'UNANIMITÉ la demande de subvention au Conseil Départemental pour la construction du parking du Pont du loup.



Votez pour vous

Sondages : les résultats

Par Silvia Iunker-Gomez pour la commission Information et Participation des habitants

La commission Information et Participation des habitants ont réalisé une banderole participative qui a été inaugurée lors de l'appel citoyen pour le projet de base de loisirs.

Dorénavant, lors de chaque consultation des habitants de la commune, cette banderole sera visible et vous rappellera que l'équipe municipale vous propose de donner votre avis sur un projet.

Lorsque vous participez à un sondage, n'oubliez pas d'inscrire votre nom et prénom afin que votre avis soit pris en compte. Si vous laissez une remarque ou une suggestion et souhaitez que l'équipe municipale vous contacte, pensez à inscrire un e-mail ou un numéro de téléphone.



Je donne mon avis maintenant !

Des propositions, des actions en commun

Informations en mairie ou sur www.monnetier-mornex-esserts.com



● **Projet patinoire**

Avec 19 OUI et 6 NON, c'est donc 73 % des votes en faveur du projet patinoire.

Nombre de votants: 25 habitants.

Au vu du faible nombre de votants et du manque de représentativité des résultats, l'équipe municipale renonce au projet patinoire.

Merci beaucoup à celles et ceux qui ont répondu à ce sondage !

● **Projet base de loisirs sur le site des tennis des Carrières**

Synthèse des réponses:

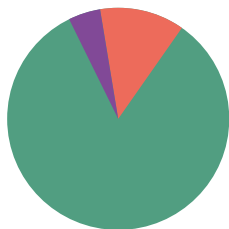
Etes-vous pour l'aménagement du site en base de loisirs et l'implantation d'un terrain multisports sur les anciens Tennis des Carrières ?

● OUI ● NON ● NUL

OUI: 259 (88 %)

NON: 30 (10 %)

NUL*: 7 (2 %)



*Nul: vote nul, l'habitant ou l'habitante n'a pas donné de réponse, a voté plusieurs fois ou n'a pas indiqué son nom et son prénom.

Afin d'assurer que seuls les habitants de la commune ont participé à ce sondage, la commission Information et Participation des habitants a vérifié chaque vote.

Si vous souhaitez participer à la vie de la commune, que vous habitez Monnetier, Mornex, Esserts-Salève ou Naz et que vous n'êtes pas encore un habitant officiel de la commune, pensez à vous annoncer en mairie !

Avec une population de 2'350 habitants, environ 300 votes étaient nécessaires pour assurer une bonne représentativité des résultats du sondage réalisé pour la base de loisirs sur le site des tennis des Carrières.

Avec 296 votants (dont 289 votes valables) et en tenant compte d'une marge d'erreur de 5 %, le résultat de 88 % de votes favorables peut être considéré comme largement représentatif.





Votez pour vous

Sondages : les résultats

L'équipe municipale est Heureuse de vous annoncer que le projet de la création d'une base de loisirs sur le site des tennis des Carrières sera mis en place prochainement.

Suivez l'avancée des travaux sur notre site internet ou notre page Facebook !

Dans le cadre de ce sondage, vous avez été nombreux à apporter des commentaires, des suggestions d'aménagements, des remarques. Merci !

En voici un petit aperçu:

- Mettre une fontaine à eau potable (important lors des activités physiques).
- Terrains de pétanque; tables de pique-nique, zone d'ombre, jeux d'enfants, robinet d'eau publique, poubelle et éventuellement des toilettes sèches.
- Prévoir un aménagement intelligent pour éventuellement organiser des événements culturels (type concert, événements associatifs...).
- Équipements de fitness/musculation, type barre suspendue pour tractions, etc.
- Des poubelles pour que les gens ne

laissent pas leurs déchets par terre.

- Cours multisports pour ados pendant les vacances (car peu d'activités ponctuelles pour les ados), mais aussi pour enfants et adultes.
- Ciné transat en été.
- Une structure artificielle d'escalade serait géniale pour initier les enfants et les adultes et même éventuellement créer un club.
- Encore mieux avec une tyrolienne!
- Des barbecues pour l'été.
- Ajouter une webcam pour permettre de voir si le terrain est libre avant de s'y rendre.
- Ajouter des équipements pour les plus petits (2 à 10 ans).
- Le site se prêterait particulièrement bien pour faire une école d'escalade sur les dalles, derrière.
- Avez-vous prévu un espace de jeu pour les plus petits? (cabane avec toboggan par exemple).
- Un espace pour faire du vélo. Un petit circuit avec des panneaux de signalisation pour apprendre le vélo et aussi le Code de la route, comme au parc Andrevetan à la Roche-sur-Foron.
- Excellente idée d'aménager les chemins pédestres pour y accéder. Serait-il envisageable d'aménager

aussi l'accès aux cyclistes? (Bravo pour ce projet!).

- Des cours de gym ouverts à tous une fois par semaine lorsque le temps le permet.
- Buvette, aire de pique-nique.
- Petite scène pour musiciens ou petits spectacles.
- Filet de volley, filet de badminton.
- Jeux pour enfants (module, balançoire ...).
- Espace de cross training.
- Espalier, mur d'escalade, cours proposés en extérieur pendant les beaux jours, cours de yoga et Pilates de la Maison des Associations, par exemple.
- Parking à vélos.
- Réunion des associations pour une fête du sport, défi sport avec les écoles.

Comme pour vos suggestions déposées dans les boîtes à idées ou via vos.idees@monnetier-mornex.com, la commission Information et Participation des habitants relayera très prochainement toutes vos remarques et suggestions aux commissions compétentes en la matière. Si vous souhaitez développer un projet au sein de cette base de loisirs, n'hésitez pas à nous contacter !

Parallèlement à vos nombreux messages de soutien, à vos remarques et à vos propositions (plus de 200 !), certains ont exprimé leurs inquiétudes concernant la mise en place de la base de loisirs.

Les principales craintes portent sur le risque de dégradation du site et/ou sur la sécurité des lieux.

Merci pour ces remarques qui seront bien entendu relayées aux commissions compétentes en la matière. Vous avez des questions sur le processus de démocratie participative au sein de notre équipe municipale ?

Contactez la commission Information et Participation des habitants !

laurent.bellini@monnetier-mornex.com
silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com





Votez pour vous

Boîtes à idées, vos.idees@monnetier-mornex.com

Par Silvia Iunker-Gomez pour la commission Information et Participation des habitants

Que deviennent vos suggestions ou remarques envoyées par mail ou déposées dans les boîtes à idées ?



Depuis janvier 2021, vous avez été nombreux à nous contacter via les quatre boîtes à idées installées dans la commune ainsi que via notre mail :

vos.idees@monnetier-mornex.com.

L'équipe municipale vous en remercie vivement !

Dans un premier temps, tous les habitants qui écrivent par mail sur vos.idees@monnetier-mornex.com reçoivent un mail en réponse sous forme d'accusé de réception de la part de la commission Information et Participation des habitants. Les habitants qui déposent un courrier dans une des boîtes à idées reçoivent une réponse sous forme d'accusé de réception de la part de la Mairie.

Afin de garantir aux habitants que toutes leurs remarques, suggestions, etc. seront traitées par l'équipe municipale, la commission Information et Participation des habitants ont décidé lors de sa réunion du 8 mars 2021 de relayer les propositions des habitants aux différentes commissions selon les thématiques abordées dans ces messages. Ces commissions se chargeront de donner suite à ces propositions ou suggestions des habitants.

Le processus détaillé :

Les vice-présidents des commissions concernées :

1. Mettent à l'ordre du jour des réunions de leur commission les différentes suggestions, remarques, propositions qui ont été soumises par les habitants.
2. Évaluent avec les membres de leur commission leur pertinence.

Si la suggestion, remarque, proposition, etc. n'est pas retenue :

1. Le vice-président de la commission apporte une réponse détaillée à l'habitant en lui expliquant pour quelle raison sa suggestion, remarque, proposition, etc. n'a pas été retenue.
2. Le vice-président met en copie la commission Information et Participation des habitants du mail envoyé à l'habitant ou si la réponse à l'habitant a été apportée par un autre canal, il informe par écrit la commission Information et Participation des habitants de la réponse qui a été apportée à l'habitant.

Si la suggestion, la remarque, la proposition, etc. est retenue :

1. Le vice-président de la commission informe l'habitant que sa proposition, suggestion, etc. a été retenue et est à l'étude.
Si l'habitant en manifeste l'intérêt, il peut demander au vice-président de prendre part aux discussions de la commission.
2. Parallèlement, le vice-président informe la commission Information et Participation des habitants du suivi qui a été donné à la proposition, suggestion, etc. de l'habitant.
3. Le vice-président informe les trois maires du projet pour validation avant soumission de ce dernier au Conseil municipal.

Vos suggestions, remarques, etc. sont réceptionnées par la commission Information et Participation des habitants



La commission Information et Participation des habitants relaie vos suggestions, remarques, etc. à la commission concernée par votre projet



La commission concernée évalue votre suggestion, proposition, etc.; son vice-président vous informe des conclusions de la réflexion de la commission



Si la proposition est retenue et réunit les critères de faisabilité, elle est soumise aux trois maires pour validation avant présentation au Conseil municipal

Continuez à nous soumettre vos idées, vos suggestions ou remarques !

Via une des boîtes à idées installées dans nos villages :

À Mornex, devant la Mairie

À Monnetier, devant la salle des associations

À Esserts-Salève, devant l'école du pont du loup

À Naz, à proximité du lavoir.

Ou par mail : vos.idees@monnetier-mornex.com



Votez pour vous

Vos idées, des réalisations.

Vos idées ou suggestions sont prises en compte et la Mairie fait son possible pour les mettre en œuvre, comme expliqué dans l'article sur les boîtes à idées.

Ci-dessous, l'exemple de deux réalisations qui se sont concrétisées suite à des remarques reçues dans les boîtes à idées ou lors d'observations récurrentes faites par des habitants au sujet de problématiques de vie ou de sécurité dans la commune.

La première réalisation est le réaménagement de l'espace vert devant la Mairie au carrefour de la route du Salève, entre la D15 en direction de la Muraz et la D41A en provenance de Monnetier.

L'ancienne implantation paysagère sur cette partie était jugée dangereuse par le manque de visibilité. Les voitures en provenance de Monnetier sur la D41A n'étaient visibles qu'au dernier moment par celles venant de la D15 en direction de la Muraz.



La seconde réalisation, de même nature, se situe à côté du groupe scolaire du Pont du Loup. Quotidiennement, le parking de l'école et les rues adjacentes sont saturés aux heures d'entrée et de sortie.

Les plaintes du voisinage sur les gênes occasionnées par cette situation nous ont conduits à trouver une solution pour la sécurité et le mieux vivre ensemble. Pour cela, la parcelle située en entrée de Zone Artisanale a été aménagée en parking complémentaire pour l'école.

Nous incitons l'ensemble des usagers des lieux à l'utiliser dès lors que le parking principal de l'école est complet.

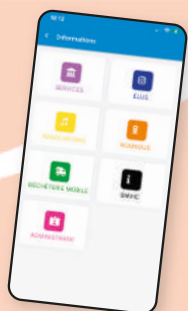
Cette aire de stationnement complémentaire permettra également d'accueillir plus de visiteurs lors du marché nocturne du mardi soir.

Cyril Moritz



Votez pour vous

Appli



La Commune de Monnetier-Mornex propose l'application gratuite POLITEIA afin de communiquer avec ses administrés.

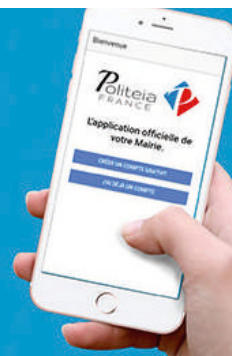
L'application mobile POLITEIA permet de communiquer rapidement et plus efficacement avec les services de la mairie. Vous pourrez ainsi être alerté directement en cas d'urgence, recevoir

les actualités, signaler un problème et exposer vos idées sur un thème.

L'application mobile accessible à tous et gratuite pour les utilisateurs est à télécharger sur l'App store pour IOS ou sur Google play/Play store pour Android. (Mobile + Tablette).

C'est simple, téléchargez dès maintenant l'application "Politéia France" puis sélectionnez la mairie de Monnetier-Mornex dans "mes organismes" et vous pourrez suivre l'actualité en direct et recevoir une alerte en cas de danger.

Téléchargez dès maintenant, l'application « Politeia France »



Soyez alerté en cas de risque/Recevez les actualités/ Signalez une anomalie/Participez à un sondage/Echangez sur un sujet/projet

Politeia France, développons ensemble la mairie de demain.

Disponible dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

Ambroisie

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante annuelle pionnière, qui colonise préférentiellement les terrains non couverts. Sa première détermination en France a eu lieu dans l'Allier vers 1860. Depuis cette date, elle a colonisé une grande partie du territoire régional, y compris dans des zones de moyenne montagne. Les grands bassins de production de céréales de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont fortement impactés par la présence de l'ambroisie. C'est une espèce exotique et envahissante. Elle étouffe la biodiversité, est invasive et très allergène pour la santé humaine (conjonctivite, asthme). Sur les terrains agricoles, si vous en apercevez en petites quantités, arrachez les plants avec des gants et laissez-les sur place. Si la surface infestée est importante, procéder à une coupe haute (supérieure à 10 cm) entre début juillet et début août, puis une seconde coupe entre fin août et fin septembre. Une troisième intervention peut être envisagée dans l'automne, suivant les conditions météo et le niveau de repousse de l'ambroisie.

On trouve l'ambroisie :

- Dans les grèves de rivières
- Sur les chantiers BTP
- En bord de routes
- Sur les parcelles agricoles
- Sur les chantiers de construction
- Dans la nourriture pour les oiseaux

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.



Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : je l'arrache en protégeant mes mains !

Sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache en protégeant mes mains !

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : je signale sur contact@signalement-ambroisie.fr frederique.leone@gmail.com (adjointe au Maire).



Votez pour vous

Budget participatif

La démocratie participative, c'est quoi ?

La démocratie participative est une forme de partage et d'exercice du pouvoir fondée sur le renforcement de la participation active des citoyens. Elle leur permet de s'impliquer dans la vie locale en leur donnant la possibilité de s'exprimer sur les décisions qui peuvent être prises au sujet de nos villages.

Pour développer ce principe, la commune de Monnetier-Mornex souhaite mettre en place différents outils afin de permettre aux citoyens de se faire entendre sur les thématiques d'intérêt général.

Pour arriver à cet objectif, nous avons mis en place l'application gratuite Politéia (voir l'article correspondant). Celle-ci vous permet de suivre au plus près les activités de votre commune, répondre à des sondages, signaler des incivilités ou des problèmes sur la voirie.

Afin de continuer sur cette belle lancée, nous souhaiterions avoir votre avis sur la création d'un budget participatif.

Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

Un budget participatif est ouvert à tous les citoyens habitants sur la commune, de la proposition du projet jusqu'au vote final pour élire les lauréats.

Le principe général d'un budget participatif est le suivant :

- Chaque habitant ou groupe d'habitants peut proposer un projet selon un planning préalablement établi
- La ville consacre une part de son budget d'investissement
- Tous les habitants peuvent donner leur avis en votant pour leur projet préféré

Quel est le budget alloué ?

Nous souhaiterions allouer un budget de 10000 € pour l'ensemble des projets lauréats.

Pour quels projets ?

Le projet ne devra pas dépasser l'enveloppe financière allouée et :

- Constituer un projet d'investissement.
- Relever de l'intérêt général et être à visée collective.
- Être accessible à tous, gratuitement.
- S'inscrire dans les compétences de la commune.
- Ne pas générer des dépenses annuelles de fonctionnement supérieures à 10 % du coût d'investissement.
- Être techniquement et juridiquement réalisable.

Comment pourra-t-on proposer un projet ?

Chaque porteur de projet devra déposer un dossier contenant :

- La description précise du projet, imaginé à partir d'un besoin ou d'un constat identifié.
- L'objectif poursuivi par la réalisation du projet.
- Un estimatif technique et financier sommaire.

Les services de la commune analyseront chaque projet avant d'être soumis au vote des habitants.

Proposition de règlement du budget participatif

- Le projet proposé devrait impérativement relever de l'intérêt général et être à visée collective.
- L'idée déposée ne devrait pas permettre au porteur du projet d'en tirer un profit personnel.
- Il doit s'inscrire dans le cadre du budget d'investissement de la Commune et ne pas engendrer des dépenses de fonctionnement supérieures à 10 % du coût du projet.
- Il devra être financièrement réalisable, c'est-à-dire qu'il ne devra pas dépasser le montant de l'enveloppe financière allouée à l'ensemble des projets qui seraient retenus au Budget Participatif : 10000 €.
- Il doit être techniquement et juridiquement réalisable.
- Le projet devra impérativement s'inscrire dans les compétences de la commune.
- Le projet doit être gratuit et accessible à tous.





Je donne, je troque

Il s'agit du groupe Facebook « Je donne, je troque à Monnetier-Mornex », une plateforme de don, d'échange d'objets et de services entre les habitants de notre commune, mise en place en septembre 2018. À l'origine de cette démarche, une habitante du hameau de Naz, Anne-Lise Goisset, alias Mandarine (Le Boudoir de Mandarine).

Le but de cette plateforme sur Facebook est de proposer à tous les habitants de notre commune un espace où ils peuvent facilement déposer une petite annonce lorsqu'ils ont un objet à donner, à prêter ou à échanger. Le principe est simple: on se connecte à la page Facebook [<https://www.facebook.com/groups/Troc74560>]

On demande à rejoindre le groupe et dès que l'on devient membre (après simple vérification de votre lieu de résidence par l'administrateur), on peut librement poster son annonce accompagnée, le cas échéant, de photos. Tous les membres du groupe voient les annonces et chacun peut commenter sous chaque post et s'organiser en privé pour les modalités d'échange. C'est très simple, rapide et efficace, tous les Monnerants possédant un compte Facebook devraient donc rejoindre cette joyeuse communauté de « donneurs, troqueurs », qui compte aujourd'hui plus de 200 membres.

Ce groupe de don et troc a connu un démarrage assez timide, nous confie l'administratrice du groupe, mais depuis une année que le COVID est entré dans nos vies, il aura au moins eu pour effet de redonner tout leur sens aux mots « solidarité, entraide, échanges humains ». Plus que jamais, en ces temps de confinement et de contraintes sociales, il est nécessaire de nous serrer les coudes. Tel est justement l'un des objectifs de « Je donne, je troque à Monnetier-Mornex », qui a vu le nombre de ses membres augmenter de façon significative depuis le 1er confinement en mars 2020. Développer la solidarité entre voisins de la commune, éviter le gaspillage en donnant une seconde vie aux objets, protéger notre planète en encourageant le prêt plutôt que l'achat systématique, telles sont donc les valeurs qui ont inspiré la création de ce groupe.

Vous aussi, rejoignez la communauté des donneurs, troqueurs!

Vos placards débordent de vêtements que vous ne portez plus? La cave et le grenier sont remplis d'objets



Pleins phares sur une initiative locale et citoyenne que nous avons brièvement évoquée lors de notre précédent numéro du Magazine des Salèves en page 6 et qui est aussi présentée sur le site internet de la mairie sous la rubrique « Agenda 21- Initiatives citoyennes ».
Illustration : Morgane Callet

dont personne ne se sert? Les jouets s'entassent dans la chambre des enfants? Aller hop, on trie et on poste sa petite annonce.

Pensez aussi au troc de services!

Tout bien réfléchi, nous avons tous quelque chose à troquer, de par notre métier, nos savoir-faire, nos passions, etc. La seule limite au troc, c'est notre imagination!

Prêter un outil de bricolage, proposer un cours d'anglais, tondre la pelouse, garder le chat, donner un cours de cuisine, faire du dépannage informatique, réparer une chasse d'eau, faire un massage...

Proposez votre savoir-faire et entre gens du même coin, **ENCOURAGEONS L'ENTRAIDE**

Rejoignez-nous!

Et pour ceux qui n'ont pas Facebook? rien ne vous empêche de faire vos échanges entre voisins sans l'aide du numérique, en allant simplement à la rencontre des gens, en déposant des petites annonces papier... comme cela se faisait il n'y a encore pas si longtemps, avant l'arrivée du « tout numérique »

Pour le Magazine des Salèves, Mandarine





Commission des affaires scolaires et de la jeunesse (CASJ)



Composition de la commission:

La commission est composée de 6 membres du Conseil Municipal: Raphaël Cesana (Maire), Marc Chapelle (vice-président, conseiller municipal délégué), Frédérique Léone

(adjointe au Maire), Christophe Boyer (adjoint au Maire), Karin Brentan (conseillère municipale), Alexis Roux (conseiller municipal), et de 5 membres extérieurs: Audrey Favre (École de Monnetier), Gladys Jardillet (AES), Sébastien Barrucand (Crèche et petite enfance), Virginie Mulatier (École du Pont-du-Loup), Angélique Augustin (adolescents).

La commission des affaires scolaires et de la jeunesse (CASJ) s'est principalement consacrée, lors du deuxième semestre de l'année 2020, dans le contexte de crise sanitaire, à la gestion des affaires courantes. Se réunissant une fois par mois, le dernier mercredi de chaque mois, elle a ainsi porté ses réflexions autour de l'organisation des écoles et du service périscolaire dans ce contexte si particulier. Relevons que le fait d'avoir créé une nouvelle cantine à Monnetier dès la rentrée scolaire a contribué à simplifier cette gestion, puisque les protocoles sanitaires prescrits par le gouvernement imposaient le respect d'une distance sociale entre les enfants, ainsi que d'éviter le mélange entre eux des élèves de classes différentes. Cette organisation aurait été impossible dans l'ancien système, où un car transportait tous les midis les élèves de Monnetier au Pont-du-Loup.

Dans la gestion des affaires courantes, la commission a dû œuvrer également à la mise aux normes de la crèche d'Esserts, quelques travaux devenant nécessaires. Elle a également statué sur la nécessité d'effectuer quelques réparations dans les écoles de Monnetier.

À partir de février, la commission a décidé de s'élargir, et d'accueillir 5 membres extérieurs au conseil municipal. Sur le principe de la cooptation, le choix s'est porté sur des personnes représentatives de l'enfance et de la jeunesse de la commune.

Forte aujourd'hui de 11 membres, la commission s'est notamment penchée sur les dossiers suivants:

- Crèche: définition des critères de sélection des bénéficiaires en vue de la prochaine commission d'attribution qui aura lieu le 14 mai.
- École: réflexion autour de la collaboration entre la mairie et les écoles dans les situations de tension ou de crise.
- Périscolaire: développement d'une collaboration avec les écoles dans la gestion de jardins potagers.

- Projets:

- Accueil de loisirs d'été: le 24 février, Mme Aurélie Auscher a présenté le projet d'un accueil de loisirs pouvant encadrer 60 enfants début juillet et fin août 2021. La commission a validé ce projet qui a été présenté au Conseil Municipal du 13 mars, qui l'a à son tour validé.

- Conseil des jeunes citoyens: ce conseil, stoppé par la crise sanitaire, a vu ses membres terminer leur mandat au 31 décembre 2021. Une cérémonie à leur intention est prévue le samedi 1er mai. La CASJ est convaincue du bien-fondé de cet organe, et réfléchit sur son organisation future. L'objectif est d'avoir un conseil des jeunes citoyens fonctionnel à la prochaine rentrée scolaire.

- Accueil des tout petits: la CASJ a validé le 31 mars le projet piloté par Mme Leone de permettre aux mamans des tout-petits, en âge préscolaire, de se rencontrer une fois par semaine, avec leur bébé, à la bibliothèque de Mornex, autour d'un petit café. Cet espace leur sera ouvert dès la rentrée de septembre tous les jeudis matin, entre 9h et 11h30.

- animateur hors murs: la CASJ penche actuellement sur le besoin de créer un poste d'animateur sur la commune, pour proposer aux adolescents des activités (un peu) encadrées. L'idée est de rencontrer les adolescents de la commune, de définir avec eux leurs besoins, et d'analyser dans quelle mesure un animateur y répondrait. Autour de ce projet, la CASJ se coordonnera avec la commission vie locale, notamment dans la perspective du futur Agora Espace prévu à Esserts, pour autant que ce projet se réalise.

- Participation des parents à l'encadrement des cantines: dans la démarche participative voulue par la nouvelle équipe municipale, une réflexion est en cours au sein de la CASJ pour voir comment les parents pourraient participer à l'encadrement des enfants dans les cantines scolaires. Ce dossier est complexe, notamment autour des questions légales et pédagogiques, mais la CASJ ne désespère pas de pouvoir proposer pour la prochaine rentrée scolaire une organisation qui satisfasse tout le monde.

Ces prochains mois, la commission des affaires scolaires et de la jeunesse poursuivra ses travaux autour de ces différents projets, afin de les mener à terme. Elle souhaite également se pencher sur d'autres idées, s'appuyant sur les différentes propositions et suggestions fournies par les habitants dans les boîtes à idées, notamment autour des questions de la sécurité des enfants aux abords et sur le chemin de l'école, ou encore sur les infrastructures permettant l'épanouissement des enfants et des adolescents dans notre commune.



Vous avez dit CCAS ?

QUI ? Le Centre Communal d'Action Sociale de Monnetier-Mornex-Esserts est géré par un Conseil d'Administration qui se compose de 15 administrateurs :

- Le président, Raphaël Cesana, Maire de la commune.
- La vice-présidente, Anne-Marie Lalliard, 4^{ème} adjointe au Maire.

6 élus :

- Messan Atikossie, Conseiller municipal
- Christophe Boyer, 5^{ème} adjoint au Maire
- Karinne Brentan, Conseillère municipale
- Laurent Chiorino, Conseiller municipal
- Edith Dorey, Conseillère municipale
- Frédérique Leone, 2^{ème} Adjointe au Maire

7 représentants de la société civile :

- Angélique Augustin
- Anne-Marie Fasel
- Fernand Maillet-Contoz
- Jacques Minet
- Jean-Marie Raffenel
- Nicole Rousseau
- Valentina Schwarz

QUOI ? Le rôle principal du CCAS est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social. Il permet à la municipalité de mettre en œuvre des actions solidaires et d'organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il a donc pour rôle principal de lutter contre l'exclusion et d'accompagner les personnes les plus fragiles (personnes âgées, handicapées et/ou en situation de précarité).

Pour ce faire, il dispose de deux axes principaux :

- Il peut accompagner l'attribution de l'aide sociale légale, en informant et en guidant les habitants en situation de fragilité, en instruisant les demandes d'aides.
- Il peut dispenser des aides sociales facultatives en accord avec la politique sociale de la Municipalité (aides alimentaires, secours d'urgence, financement d'animations, de sorties ou autres projets visant au mieux-être des personnes fragilisées).

L'ensemble de ces actions se fait dans le plus strict respect du secret professionnel, comme le stipule l'article 133-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles : « Toute personne appelée à intervenir dans l'instruction, l'attribution ou la révision des admissions à l'aide sociale, et notamment les membres des conseils d'administration des centres sociaux ou intercommunaux d'action sociale, ainsi que toute personne dont ces établissements utilisent le concours et les membres des commissions d'admission, sont tenus au secret professionnel dans les termes des articles 226-13 et 226-14 du Code pénal et passibles

de peines prévues à l'article 226-13 ».

COMMENT ? Depuis les dernières élections municipales, le nouveau Conseil d'Administration s'est mis en place le 23/07/2020, et s'est astreint à poursuivre les actions précédemment engagées en traitant plusieurs demandes d'aide d'urgence. Il a aussi renouvelé les aides octroyées, sous conditions de ressources, pour la cantine et la garderie communales. Les conditions sanitaires ne permettant malheureusement pas de maintenir le repas traditionnellement offert à nos aînés, une alternative a été proposée par le biais d'une distribution de colis gourmands et d'un calendrier, agrémenté de photographies anciennes de notre belle commune.

Pour autant, les jeunes n'ont pas été oubliés : afin de reconforter les enfants éloignés de leurs proches et pris en charge par la Fondation Cognacq-Jay en cette fin d'année, le CCAS a relevé l'exploit de mettre en place un partenariat avec le Père Noël, pourtant bien sollicité en cette période !!!...

Il nous a fait l'immense plaisir de sa présence pour une distribution de cadeaux et de confiseries le matin du 24 décembre. Si la météo était à la fraîcheur, ce moment de bonne humeur, de gourmandise et de partage a largement réchauffé tous les cœurs !!





Les commissions municipales



Urbanisme

Le rôle principal de la Commission municipale d'urbanisme est de suivre l'élaboration du document d'urbanisme prescrit par la commune (Plan Local d'Urbanisme ou carte communale). Pour ce faire, chaque demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanismes, etc...) est attentivement étudiée par les membres de la Commission.

À ce jour, nous avons le regret de constater que suite aux demandes acceptées, certains projets ont été modifiés a posteriori par les propriétaires. Nous tenons donc à vous rappeler que des contrôles sont régulièrement effectués en collaboration avec la

Communauté de Commune Arve et Salève: ils ont déjà donné lieu à des procédures auprès de certains propriétaires.

Afin de travailler en partenariat et dans le respect des règles de l'urbanisme, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous contacter en cas de modification de votre projet initial. Nous pourrions ainsi trouver ensemble et en toute transparence une solution qui soit satisfaisante pour tous.

En vous remerciant d'avance de votre compréhension et de votre collaboration, nous nous réjouissons de pouvoir vous rencontrer pour vous soutenir au mieux dans l'élaboration de vos projets d'urbanisme.



Commerçants et artisans

La Commission « Entreprise, Commerces et Artisanat » a été lancée début d'année 2021 pour renforcer et développer la communication entre nos commerces et nos citoyens.

Plusieurs réunions avaient été organisées mais malheureusement la situation sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver.

La commission a réalisé la liste de tous les commerces, entreprises et artisans de la commune et elle prendra contact très prochainement avec eux pour proposer de nombreux projets.

La situation sanitaire que nous traversons est très difficile et il est primordial que nos commerces sachent que nous les soutenons.



Information et participation des habitants

La commission information et participation des habitants a comme son nom l'indique deux missions :

La première est d'informer les administrés par le biais de tous les moyens à sa disposition.

C'est pourquoi, nous avons créé une page Facebook en complément du site internet.

Ce dernier est d'ailleurs en pleine refonte, nous espérons pouvoir le déployer d'ici l'automne.

Une page Instagram est aussi prévue.

L'idée est de centraliser la communication et qu'elle soit diffusée sur toutes les plateformes automatiquement.

La deuxième mission, le volet participatif a été plus délicat à entreprendre vu la crise sanitaire. Nous ne pouvons que nous réjouir des résultats de notre consultation sur le projet de base de loisirs ainsi que sur le nombre de bénévoles inscrits au premier chantier participatif de nettoyage du patrimoine.

Nous avons évidemment pleins d'autres idées et vous aussi sans doute, alors n'hésitez pas à les partager avec nous !



Commission environnement et sécurité

La commission environnement et sécurité :

La commission environnement et sécurité compte 9 membres élus et 6 membres extérieurs.

Elle traite des questions d'aménagement du cadre de vie (espaces verts, jardins communaux) et s'engage dans une démarche de développement durable (Agenda 21), de protection de la faune et de la flore en partenariat avec la LPO (Ligue de la protection des oiseaux) et de la préservation de notre forêt en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts).

La commission sécurité relève les propositions et les inquiétudes des habitants en matière de sécurité routière. Elle adapte également son plan communal de sauvegarde à l'échelle de notre commune pour une gestion mieux adaptée des événements naturels, technologiques et sanitaires.

Nos engagements accomplis :

- Faire de notre commune un refuge LPO qui est la première commune de France en refuge LPO.
- Créer des jardins communaux sur les sites de Mornex et Monnetier avec espace convivial.
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (sécurité).



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Des nouvelles de la LPO :

Un membre de la LPO est venu pour faire un diagnostic avifaune afin de voir ce qu'il pouvait trouver en terme d'amphibiens à la fin mars. Il est venu également pour contrôler la présence du Pic mar.

En parlant du Pic mar : C'est un cousin du Pic épeiche, très semblable à ce dernier et donc facile à confondre. Plutôt inféodé aux vieilles forêts à feuilles caduques, notre connaissance sur l'espèce était pour le moins « en pointillé » jusqu'à plusieurs campagnes de prospections qui ont commencées en 2015, mais plus particulièrement en 2019.

L'espèce était connue en plusieurs localités sur le Salève, mais nous n'avions aucune donnée de l'espèce sur le Petit Salève sur les 10 dernières années. Un individu a été contacté le 29 Février de cette année

dans le périmètre du nouveau refuge de Monnetier. (Attention cependant : l'espèce a été vue, mais ça ne veut pas dire qu'elle est reproductrice sur le site !).

D'un point de vue réglementation/patrimonialité de l'espèce : comme tous les pics en France, le Pic Mar est protégé, mais il est également inscrit en Annexe I de la Directive Européenne « Oiseaux » (au même titre que le Gypaète barbu et le Grand-Duc d'Europe par exemple). C'est donc une espèce qu'il est intéressant d'apprendre à connaître !

<https://www.oiseaux.net/oiseaux/pic.mar.html> connu sur le Salève mais pas encore confirmé sur le petit Salève sur leur base de données.

La LPO reviendra sur le Petit Salève en juin afin de faire un diagnostic sur les reptiles.

En quoi consiste la réalisation d'un diagnostic écologique : C'est une étape fondamentale dans notre démarche volontaire de maître d'ouvrage public engagé dans la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine naturel. Il a pour objectif principal de rendre compte de l'état écologique à un instant donné d'un espace naturel, en rendant compte de sa valeur patrimoniale, de son rôle dans le fonctionnement écologique local, mais aussi de ses dysfonctionnements et de son potentiel d'évolution. Il permet de valoriser un site qui devient acteur de la trame verte et bleue.

Les différentes étapes :

Le pré-diagnostic - recueillir des informations (agenda 21, Natura 2000, arrêté préfectoral du biotope).

Le diagnostic écologique permet d'évaluer le patrimoine naturel en début de projet, afin d'en suivre l'évolution au fur et à mesure de la réalisation du plan de gestion.

Les inventaires ne sont pas qu'une liste d'espèces, mais ils contribuent plutôt à une compréhension du fonctionnement de l'écosystème. Les inventaires présentent plusieurs objectifs :

- Identifier les espèces, notamment les espèces rares et protégées.
- Cartographier les habitats et repérer les milieux remarquables.
- Comprendre la dynamique des écosystèmes et leurs interactions.
- Repérer les zones de déplacements des animaux. (corridors écologiques).
- Disposer de connaissances sur le milieu pour envisager des mesures compensatoires.



Commission environnement et sécurité

Les méthodes :

Les protocoles d'inventaire et de suivi de la biodiversité sont extrêmement nombreux en fonction des taxons utilisés.

Il peut être réalisé comme suit :

détection à la vue (indices de présence, empreintes, cadavres...) piégeage photographique, utilisé pour la grande faune.

Pour les micro-mammifères (campagnoles, musaraignes...), ils utilisent des pièges non vulnérants adaptés à la taille des espèces. Les pièges sont disposés en rangées, installés le soir et contrôlés le lendemain matin.

Pour les chauves-souris : la principale technique se base aujourd'hui sur la détection et l'analyse des ultrasons. Ils complètent cette technique par la recherche de cavités.

Pour les oiseaux, relativement facile d'accès, l'étude des oiseaux est incontournable dans un inventaire et un suivi de site. Il existe un nombre important de protocoles standardisés de suivis basés sur la reconnaissance visuelle et auditive.

Pour les reptiles : L'inventaire peut se faire par l'observation directe ou le suivi des abris artificiels (la pose de plaques-refuges est une méthode efficace pour évaluer la présence de reptiles.)

Pour les amphibiens : L'inventaire pourra se faire par la prospection diurne qui permet la détection à vue

des adultes et des pontes, elle sera complétée par un suivi nocturne qui se réalisera sur une écoute nocturne sur l'ensemble des sites aquatiques (chaque espèce possédant un signal sonore spécifique).

Pour les arthropodes (animal invertébré)

Les entomologistes utilisent de nombreuses techniques différentes pour inventorier les espèces, comme la chasse à vue, le fauchage avec un filet fauchoir.

Une fois que l'inventaire est terminé, la LPO rédigera un plan de gestion et d'interprétation, ce plan de gestion permet d'avoir un document complet d'accompagnement pour la mise en oeuvre d'un ensemble d'actions. Il définit l'état des lieux, les orientations de gestion, les actions d'aménagement et de gestion à mettre en place de manière précise et opérationnelle.

Une formation avec les cantonniers est prévue afin de les sensibiliser à la pratique de la lutte biologique, à bannir les traitements totaux dits «tue-tout» et proposer des cultures alternées qui limitent les maladies. Remplacer le désherbage chimique par des méthodes alternatives appropriées aux différents types d'espaces.

L'inauguration de notre commune en refuge LPO aura lieu le 12 septembre 2021 de 10h à 14h en extérieur devant la salle communale. Venez nombreux !!!



Commission culture et patrimoine

Le mot patrimoine tire son origine du mot latin patrimonium qui signifie héritage du père que l'on transmet à ses enfants. Le message est clair et sa notion s'applique à tous les biens collectifs ou privés qu'il s'agisse de richesses culturelles ou naturelles, matérielles ou immatérielles.

Cette commission est présidée par le maire, Raphaël Cesana et Laurent Chiorino, conseiller municipal.

Elle fonctionne en commission ouverte et est à ce jour composée de 8 autres membres :

Mesdames Marie-Claude Pasquier et Candice Caplan
Messieurs Christophe Augustin, Marc Chapelle,

Yves Domange, Alexis Dubouloz, Régis Lamure et Daniel Pilloud.

La fréquence des rencontres est mensuelle (hors période COVID!) afin de planifier et suivre les projets en cours.

Notre souhait est d'intégrer dans la réalisation de nos projets un maximum d'habitants de nos villages.

N'hésitez pas à vous manifester !

laurent.chiorino@wanadoo.fr

candice.caplan@orange.fr



Le point Finance

Lors de notre campagne en 2020 nous nous sommes engagés à être transparents. Alors disons les choses simplement et clairement. L'état actuel de notre trésorerie ainsi que les prévisions que nous avons établies pour l'année 2021 nous inquiètent. Depuis le printemps dernier, nous travaillons à l'amélioration de la planification des dépenses.

Lors de notre prise de fonction, deux lignes de trésorerie étaient ouvertes pour un montant total de 200'000,00 €. À l'inverse des prêts servant à financer les investissements, la ligne de trésorerie est un prêt à court terme visant à financer les dépenses courantes. Pour simplifier, c'est un peu comme si nous étions partis avec un crédit à la consommation de 200'000,00 €. Une gestion saine n'est pas possible si nous devons emprunter pour régler les frais courants de la municipalité. Dans l'esprit de supprimer cette épée de Damoclès, nous avons remboursé la première part de 100'000,00 € et planifions actuellement le remboursement de la seconde part.

Une municipalité ne dispose pas des mêmes leviers

financiers qu'une entreprise privée (augmentation des ventes, augmentation de la marge ou apport de capitaux propres), nous avons donc longuement réfléchi aux solutions envisageables.

La solution proposée par la commission finances le 8 avril 2021 et adoptée à la quasi-unanimité par le conseil municipal (1 abstention) est une hausse de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 3.28 %. Ceci permettra une recette fiscale supplémentaire d'environ 100'000,00 €. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts concernant la maîtrise de nos dépenses. Les projets d'investissement comme le terrain multisports seront par exemple entrepris uniquement après l'obtention des subventions espérées (attente des confirmations par la Région ou le département).

Cette décision, aussi lourde à prendre soit-elle, était nécessaire. Et aussi impopulaire puisse-t-elle être, il est de notre responsabilité de vous la communiquer sans détour.



Commission vie locale, sports et loisirs

La commission vie locale, sports et loisirs a pour vocation l'accompagnement des différentes associations et la mise en place de projets à l'échelle communale.

C'est ce dernier point que nous allons développer afin de nous tourner un peu vers l'avenir qui promet, nous l'espérons, plus de convivialité que ces derniers mois. Dernièrement, la commission a déployé toutes ses compétences et forces vives afin de vous proposer un projet sur le site des tennis.

Cela a été aussi l'occasion de lancer une première grande consultation.

Par ailleurs le marché nocturne fera son retour très prochainement.

Quant au marché dominical, nous accueillons désormais de nouveaux exposants, à vous de venir les soutenir.

La journée du terroir est également dans les tuyaux et proposera à partir de juin, pour un rendez-vous mensuel, des animations diverses et la venue des exposants du marché nocturne sur la place de l'église à Monnetier.

Enfin nous vous réservons une dernière surprise avec le traditionnel Salon des vins et des saveurs qui se transformera en foire d'automne.



Jardins périscolaires

L'équipe d'animation de l'accueil de Loisirs éducatifs en partenariat avec l'équipe enseignante de l'école du pont du loup a fait le choix de développer une pédagogie active et motivante pour sensibiliser les enfants à l'importance de l'écologie, via la création d'un jardin pédagogique au Pont du loup.

Madame Thomas Aurélie, animatrice nature, organisera tout au long de l'année et des vacances scolaires des ateliers de jardinage et des

ateliers créatifs au jardin.

Nous sollicitons votre participation afin de contribuer au développement et à la création de ce nouvel espace vert notamment lors de la fermeture de l'accueil de loisirs d'été du 17 juillet au 15 Août.

En effet, il nous faudrait des volontaires pour arroser le jardin et arracher les mauvaises herbes pendant notre absence cet été!

Si vous êtes disponibles également lors de nos périodes d'ouvertures

cet été et que vous pouvez nous aider en venant jardiner avec nous et les enfants n'hésitez pas à contacter la directrice du service à l'adresse e-mail :

dir.perisco@monnetier-mornex.fr

Nous vous remercions d'avance pour votre aide et espérons pouvoir partager avec vous et vos enfants des moments de loisirs au jardin.

Bien cordialement

Aurélie Auscher, Directrice périscolaire

Le Jardin des Rêveries et des Causeries

Thomas Suter Maraîcher, et Aurélie Thomas animatrice nature vous proposent ces prochains mois, diverses animations gratuites ouvertes aux familles. Venez partager votre expérience avec nous !
Inscription auprès de la directrice de l'accueil via l'adresse mail : dir.perisco@monnetier-mornex.fr

Et si nous jardinions ensemble au pont du loup ?

Inscrivez vous vite et rejoignez l'aventure ...



Programme des mercredis de FEVRIER 2021

LA CULTURE SUR BUTTE



Viens avec nous semer des petites graines, faire des expériences sur le cycle de la plante et mettre les semis sous notre mini-serre.

Observe la nature prendre son temps et les petites pousses sortir de terre.

Les écrivains en herbe et les photographes sont également les bienvenus pour rédiger le journal de bord !

Programme des mercredis de MARS 2021

Création d'un potager en palette le 10 et le 24 mars Plantation de fleurs et intervention de Thomas Suter pour la plantation de bulbes le 31 mars.

RECUP EN TOUT GENRE



Décoration des allées du jardin et création d'un chemin avec des morceaux de dalles le 10 mars.

Détournement d'objets en tout genre ... Apporte des matériaux pour que ce projet prenne vie et laisse ton inspiration te guider ensuite !

Création d'un jardin « en spirale » à l'aide de pierre pour l'espace « fleurs et rocaillies » le 17 mars.

N'oublions pas les ptites "bébêtes", et viens semer une pelouse fleurie pour les attirer le 31 mars !



Jardins partagés



Comme annoncé lors de notre campagne électorale, nous avons mis en œuvre les jardins communaux. Après appel à candidature dans le Mag du Salève 102, nous avons eu des retours positifs puisque nous avons alloué 5 parcelles sur le terrain de la Chapelle à Mornex et 5 sur le terrain de Monnetier à côté de l'école primaire. Un aménagement extérieur est mis en place avec des toilettes sèches et un espace convivial commun.

Ces jardins, refuges LPO, sont suivis par la LPO Haute-Savoie qui nous conseille sur les aménagements favorables pour préserver la biodiversité.

L'objectif de ces jardins est de permettre à toute personne habitant la commune et ne bénéficiant pas de suffisamment de terrain pour jardiner, de pouvoir exploiter une parcelle de 50 m² avec les formations et



les conseils avisés de Thomas Sutter, maraîcher bio. Certains de nos administrés ont choisi de partager ces parcelles, d'autres de les exploiter avec leurs familles. Le concept des jardins communaux est aussi de pouvoir rencontrer d'autres habitants de notre village, dans une optique d'échanges et de convivialité.

En pratique :

En mars, nous avons débuté avec la préparation du terrain de la Chapelle à Mornex. Monsieur le Maire et Thomas y ont passé de belles journées. Les locataires des jardins ont participé à cette mise en place avec une belle énergie ; le participatif est entré dans notre commune.

Une première formation sur les semis s'est déroulée dans les locaux de la bibliothèque municipale. Thomas



nous a expliqué la composition de la terre et les différents composts. S'en est suivie une démonstration avec la participation active des adultes et des jardiniers en herbe. Une seconde formation sur la taille des arbres fruitiers s'est déroulée sur le verger de l'école de Monnetier. Une troisième avait pour objectif l'élaboration d'une butte. D'autres formations ont été agendées sur le reste de l'année.

De nombreux participants étaient présents à ces formations, qu'ils soient locataires de parcelles ou membres extérieurs. Ces moments sont riches en connaissance, mais également sur le plan humain.

Frédérique Leone
Adjointe au Maire

Vice-Présidente de la commission Environnement et Sécurité



Petit patrimoine



Mise à l'honneur dans l'édition précédente, la croix sise à l'angle du chemin de la Vie de la Croix et de la rue de la Marjolaine pose toujours des questions. Parmi les huit croix répertoriées dans notre commune, nous n'arrivons pas à déterminer la date exacte de la construction de celle située à l'entrée de l'armée du Salut. Une certitude, la date de 1958 gravée sur le

socle n'est pas la date de sa construction. Pour preuve, elle est représentée sur une peinture de 1933 réalisée par Melle Pauline Giroud, professeur de piano, en villégiature à l'hôtel du Château.



Croix avant et après restauration, lors des chantiers du Patrimoine du 29 mai 2021.

Les croix de notre commune dateraient toutes de la même époque, fin XIXème siècle. Plusieurs ont été érigées à la suite des missions dont la dernière à Mornex daterait de 1958, d'où la date gravée sur le fût de la croix et probablement restaurée pour la circonstance. Les missions étaient souvent prêchées par des prêtres étrangers afin de raviver la foi des paroissiens, elles duraient entre 8 et 15 jours et à l'issue de celles-ci des croix étaient érigées ou restaurées. Jusque dans les années 1980, cette croix était encore fleurie pour la procession de la fête Dieu qui s'articulait depuis la chapelle Saint-Laurent de Mornex. Cette croix a été rafraîchie ainsi qu'une partie du petit patrimoine du quartier de la Marjolaine à Mornex lors d'une journée participative établie le 29 mai.

Laurent Chiorino, Candice Caplan

** Les sources de cet article proviennent des notes de Madame Claude Weber et de l'inventaire des croix de notre commune déposé en mairie.*

AGENDA / PATRIMOINE

La prochaine fête du battage à l'ancienne aura lieu le dimanche 8 août autour du stade du cimetière à Monnetier.

Pour les journées européennes du patrimoine, agendées les **18 et 19 septembre prochains**, la commission culture et patrimoine envisage de vous faire découvrir nos lieux chargés d'histoire et des personnalités ayant séjourné ou visité notre commune. Qu'on se le dise !



Le dernier ours du Salève

Monnetier-Mornex, le 17 novembre 1821.

Il est 6 heures du matin. Le jour ne s'est pas encore levé. Je sens que ce jour sera particulier. Cette nuit, j'ai entendu les chiens aboyer. J'ai entendu les hommes chanter, boire, manger. Ripailler. Il y avait dans leurs voix une grande excitation. Chacun se vantait d'être celui qui abattrait le dernier ours du Salève. Tout en fourbissant leurs armes, ils pariaient. Ils se disaient là où ils suspendraient la fourrure. La tête. Le trophée.

Je connais bien les hommes. Ce sont de sales bêtes, dangereuses. Depuis mon plus jeune âge, j'ai appris à les éviter. Ils ont récemment tué mon ours. Et surtout, ils ont tué mon ourson. Comme ça. Sans raison. Gratuitement. J'avais pu m'échapper, mais je sens aujourd'hui que ma fin est toute proche. Je suis traqué. L'étau se resserre. Toute la nuit, j'ai tourné, cherchant un chemin pour leur échapper. Mais à chaque fois, je suis tombé sur un feu de camp. Si je m'approchais trop, les chiens aboyaient. Les ânes hennissaient. Les hommes riaient. Je crois bien qu'il n'y a plus rien à faire. Pourtant, je ne suis pas un animal dangereux. J'ai bien tué une ou deux fois un agneau, parce que j'avais faim, et qu'il n'y avait pas grand-chose à manger. Depuis qu'ils ont inventé le fusil, les hommes ne laissent plus beaucoup de proies aux autres animaux. Il devient de plus en plus difficile de trouver dans la forêt de quoi se nourrir. Néanmoins, j'évite toujours les hommes.

Je sais bien qu'ils sont plus dangereux que moi et mes congénères !

Le jour se lève. Les hommes et les chiens gravissent les flancs du Salève. De tous côtés. Je les entends qui s'approchent. Les chiens halètent, déjà tout excités à l'odeur promise du sang. Je ne sais plus où aller. Alors j'attends, dans une petite clairière, pour mieux les voir arriver. J'ai décidé cette fois que je ne me laisserai pas faire. Je suis prêt à me battre. Jusqu'à la mort. Soudain, deux chiens surgissent d'un fourré et me sautent à la gorge. Je me débarrasse facilement du premier, d'un coup de patte, l'envoyant valdinguer vers le fourré d'où il est arrivé. Mais l'autre se cramponne. Sauvagement. En tournant ma tête, je parviens malgré tout à lui mordre le flanc. Cruellement. Je ne le lâche pas. Je l'entends



japper, gémissant. Il a aussi compris que c'était la fin pour lui. Il lâche prise et je m'acharne sur lui, secouant la tête dans tous les sens. Déjà, son corps devient tout raide. Il est mort. Je le laisse tomber au sol.

C'est alors que je le vois. L'Homme. Debout, il me menace de son fusil. Alors je me dresse sur mes pattes arrières. Menaçant. Je grogne. Un bruit sourd, infernal, surgit soudain. En même temps je ressens une douleur intense dans ma poitrine. Dans une odeur de soufre et de sang, je m'abats lourdement, sur le sol. Mon regard se perd sur cette magnifique montagne, sur ces arbres, sur cette forêt qui fut, pendant plusieurs années, ma demeure. Puis cette petite lueur au fond de mes yeux s'éteint. Pour l'éternité.

Mon corps trône depuis ce jour-là au muséum d'histoire naturelle de Genève. Et aujourd'hui, 200 ans après cet événement tragique, de nombreux enfants viennent me voir, sans savoir qu'un jour, un homme qui aurait pu être leur arrière-arrière-arrière-arrière-grand-père m'a assassiné, avec préméditation, sans me laisser aucune chance, et qu'il n'a jamais été inquiété pour ce crime. Sans savoir qu'il avait abattu froidement le dernier ours du Salève.



Vacances en France ? osez la Brenne !



Vous en connaissez le nom mais connaissez-vous vraiment Bêlâbre, notre commune jumelle ?

D'une population de 1'080 habitants, Bêlâbre se trouve dans le département de l'Indre dans la région Centre Val de Loire. Située à

la fois sur l'ancienne province du Berry et dans la partie méridionale du parc national régional de la Brenne, le territoire de Bêlâbre est parcouru par l'Anglin, un sous-affluent de la Loire, et parsemé de forêts et d'étangs.

Pour préparer au mieux votre futur séjour, vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site de la municipalité de Bêlâbre :

<https://www.ville-belabre.fr/>

Que ce soit à pied, à vélo, à cheval ou en canoë, les itinéraires de promenade ne manquent pas, au départ même de Bêlâbre ou aux alentours, et ce pour tous les niveaux d'activité et d'entraînement, du pantouflard au plus sportif. Vous pourrez facilement louer tout le matériel sur place au gré de vos envies. La commune abrite également un golf.

Seul en famille, vous trouverez forcément une sortie à votre mesure : culture, nature, sport ou patrimoine, rien ne manque à l'éventail dont on vous dévoile ici quelques pépites. Découvrez par exemple la chapelle de Jovard, datée du XIIème siècle, dans un hameau jouxtant Bêlâbre. Pour les gastronomes, faites un détour par Pouilligny-Saint-Pierre, à la découverte du fromage de chèvre AOP du même nom. Vous en apprendrez toute l'histoire dans la maison du fromage et des produits locaux. La région a une autre spécialité : les frites de carpe que vous trouverez dans de nombreux établissements. Amoureux de la littérature, filez découvrir le Domaine de George Sand à Nohant-Vic, avec son château du XVIIIème siècle. Cette propriété de l'Etat est désormais classée au titre des monuments historiques. A Prissac, vous découvrirez le musée de la Poste et du facteur rural tandis que vous découvrirez un village médiéval à Saint Benoit du Sault. Sinon, vous pourrez vous rendre à Angles-sur-Anglin, certifié comme l'un des plus beaux villages de France avec son château fort en ruine et son abri sous roche du Roc-aux-Sorciers cachant une frise monumentale pariétale datée d'il y a 15000 ans - un trésor préhistorique du temps de Cro-Magnon. Pour les spectacles ou concerts à venir, consultez les agendas



des communes environnantes, car il est actuellement difficile de vous présenter un programme valable dans le temps.

Le Parc naturel régional de la Brenne ravira un peu plus les amateurs de la nature ; fort de l'adhésion de 51 communes après plus de 30 ans d'existence, vous trouverez des parcours et activités détaillés sur leur site **<https://www.parc-naturel-brenne.fr/>**.

Contrairement aux Parcs nationaux qui protègent des zones inhabitées, les parcs naturels régionaux ont pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de leur territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement. Commencez la visite par la Maison du Parc à Rosnay, témoin de l'architecture rurale du pays avant de gravir la colline pour vous rendre au château du Bouchet. La partie la plus ancienne de la forteresse date du XIIIème siècle et Mme de Montespan, favorite de Louis XIV, y séjourna à plusieurs reprises. Ensuite, à vous la découverte des étangs ; il y en a plus de 3000 dans le parc ! Vous parcourrez landes, bruyères bois et prairies en restant discrets pour observer la faune et la flore sauvage. Quelques espèces y sont emblématiques : le héron pourpré, la cistude d'Europe (une petite tortue d'eau douce), le grèbe à cou noir, le canard, le butor étoilé (oiseau d'eau), l'orchidée ou la libellule. Une nature protégée bercera vos pas et vous imprègnera de la région.



Et si d'aventure, vous tombiez amoureux de Bêlâbre, ne vous étonnez pas, vous ne serez pas seuls ; certains nouveaux habitants berrichons accueillis à bras ouverts étaient Monnerants il n'y a pas si longtemps !



Alphonse Vidonne

soldat de l'empereur malgré lui

**Juillet 1870: Alphonse Vidonne, un monnerant
soldat de l'empereur malgré lui**

Partie I

Par cet article qui sera publié en deux fois, nous souhaitons honorer la mémoire de l'unique soldat de notre commune ayant participé à la guerre de 1870. Un projet concret de plaque commémorative est à l'étude ; nous sommes ouverts à vos propositions à ce sujet.

Alphonse Vidonne, né le 27 août 1845 à Monnetier a été l'unique enfant de la commune à donner son sang pour sa nouvelle patrie: l'Empire français.

Les Vidonne comme tous les Savoyards ont été tantôt piémontais, tantôt français, tantôt sardes.

Alphonse Vidonne et son milieu familial

Pierre Vidonne, père d'Alphonse, est né à Monnetier le 12 germinal de l'an X (calendrier républicain) c'est-à-dire le 2 avril 1802 dans une famille très modeste de laboureurs. Il épouse le 25 juin 1822, dans son village natal, Perrone Hyvers qui décède peu de temps après son mariage. En secondes noces, il se marie, toujours à Monnetier, le 12 février 1828, avec Claudine Bosson, fille de Claude et de Louise Briffaud. Celle-ci lui donnera sept enfants: Georges, Gaspard, Jean Marie, Jean François, Claude André, Joséphine, et Alphonse. Ces garçons exercent divers métiers: laboureur, journalier, carrier ou domestique. Et ainsi, Alphonse se place très tôt dans une maison bourgeoise de Genève en tant qu'employé de maison. Déjà à cette époque, certains enfants de la commune étaient des travailleurs frontaliers.

Depuis l'annexion en 1860, négociée par Napoléon III, l'ancienne province du Royaume de Sardaigne a été partagée administrativement en deux départements: Savoie et Haute-Savoie. Les nouveaux citoyens que sont les Savoyards du Second Empire sont soumis à la conscription comme tous les Français des autres départements. En effet, le service militaire obligatoire français prévu par la loi Sault (1832) s'applique pour les Pays de Savoie de 1860 à 1867. Elle prévoit le recensement obligatoire des jeunes gens âgés de 18 ans, puis un tirage au sort des conscrits et un passage devant un conseil de révision au chef-lieu cantonal à 20 ans. Le service militaire dure sept années au maximum. La possibilité de se faire remplacer favorise les familles aisées, dont les enfants peuvent échapper à cette obligation militaire en payant un remplaçant. Elle favorise un commerce lucratif pour les intermédiaires œuvrant dans le rachat et la revente des « mauvais numéros ». Durant l'année 1863, Alphonse Vidonne, de la classe 1865 est recensé lors de ses dix-huit ans à la mairie de Monnetier, commune de son lieu de domicile. Au début de l'année 1865, alors âgé de vingt ans, il est convoqué

à Reignier, siège du canton, pour subir l'épreuve du tirage au sort. Peu chanceux, il sort un petit numéro, le n° 4! N'ayant pas les moyens « d'acheter » un remplaçant, il sera convoqué fin février 1865 devant le conseil de révision de Reignier. Malgré une varice à la jambe gauche détectée par le médecin militaire, le conscrit Vidonne est déclaré « propre au service » au titre de la 1^{re} portion du contingent.

Alphonse Vidonne au 66^e régiment d'infanterie de ligne
À l'automne 1866, lors de ses 21 ans, Vidonne est incorporé au 66^e régiment d'infanterie de ligne (RIL) composé en majorité de militaires de carrière. Il devient caporal puis sergent lors de sa vingt-sixième année.

Ce régiment, présent en Algérie lors des campagnes dites de « pacification » - (1830/1871), rentre en métropole durant l'année 1867 pour prendre garnison à Antibes. Durant l'été 1870, cette unité participe aux manœuvres annuelles au camp de Châlons (en Champagne) dirigé depuis mars 1870 par le général Frossard. En juillet 1870, le régiment est rattaché à la future armée du Rhin.

La France marche à la guerre

La Prusse qui désire unifier les divers états allemands à la suite de sa victoire de Sadowa sur l'Autriche-Hongrie (1866) inquiète la France. Le problème que pose en Europe, la succession au trône d'Espagne, permet à Paris d'envisager de déclencher une guerre préventive contre la Prusse. Napoléon III, ne partage pas totalement l'optimisme de son état-major militaire et de l'impératrice, mais espère tout de même une victoire rapide et facile contre la Prusse. Cette victoire pourrait redorer son blason bien terni à l'intérieur du pays par les menées républicaines. Le 15 juillet 1870, le 2^e corps d'armée (C.A) avec 26 000 hommes reçoit l'ordre de se porter, par chemin de fer, dans la région de Saint-Avold (à l'est de Metz); où il doit attendre que tous ses régiments du corps soient au complet.

Le chancelier prussien Bismarck, qui n'attendait qu'une occasion pour se présenter comme une victime, peut ainsi réunir une coalition composée de la Confédération de l'Allemagne du nord et de ses anciens adversaires de 1866 : Bavière, Bade, Wurtemberg et Saxe. La France cède aux provocations prussiennes et déclare la guerre à la Prusse et à ses alliés, le mardi 19 juillet 1870.

La guerre du sergent Vidonne du 19 juillet au 16 août 1870

Alphonse Vidonne va être impliqué, malgré lui, dans un conflit qui va modifier la carte de l'Europe pour quelques décennies. Le 18 juillet 1870, a été créée l'armée du Rhin, composée de 7 corps d'armée, de la garde impériale et d'une réserve générale, le tout commandé par l'Empereur en personne.



Alphonse Vidonne soldat de l'empereur malgré lui

Elle reçoit l'ordre de se positionner le long de la frontière franco-prusso-bavaroise entre Thionville et Belfort. Ce même jour, la 2^e division d'infanterie (Général Henri Bataille) à laquelle appartient Alphonse Vidonne s'installe à Forbach avec pour mission de surveiller l'ennemi stationné dans le Palatinat. Le 21 juillet 1870, les 66^e et 67^e régiments d'infanterie de ligne (2^e brigade d'infanterie) sont déployés à Spickeren, village français près de Forbach, situé à 300 m d'altitude et dominant la cuvette du Warndt qui relie Metz à la Prusse (encore Prusse rhénane). Le sergent Vidonne se trouve ainsi en première ligne face à l'ennemi. Depuis son entrée en guerre, l'état-major français ignore tout de la composition des armées ennemies et de ses points de concentration tandis que trois armées prussiennes (380 000 hommes) se regroupent à l'ouest du Rhin.

Le 31 juillet 1870, suite à un conseil de guerre tenu à Morsbach (Moselle) par Napoléon III, il est décidé que le 2^e corps d'armée du général Frossard franchira, dans la matinée du 2 août 1870, la Sarre et s'emparera de la ville de Sarrebruck.

L'offensive française et les combats de Sarrebruck : écraser une mouche avec un marteau

Dans la matinée du 2 août 1870, le 2^e corps d'armée commence son mouvement en direction de Sarrebruck afin d'effectuer le passage au-dessus de la rivière Sarre. En tête, progresse la 2^e division d'infanterie composée de 5 régiments d'infanterie dont le 66^e régiment d'infanterie de ligne et soutenue par deux autres brigades d'infanterie et de l'artillerie de réserve du 2^e corps. Vers 12h00, après deux heures de combat, l'affaire est réglée. La ville, vidée de sa garnison, est occupée entièrement par les troupes françaises, sans coup férir. On dénombre à peine huit morts prussiens et onze français. Mais le 5 août 1870, quatre corps d'armée prussiens sont déjà à une seule journée de marche de Sarrebruck. Ce même jour, dans la soirée, le 2^e corps d'armée évacue la ville ennemie et sa deuxième division d'infanterie s'installe sur les hauteurs d'Oeting - Kelsberg (sud de Forbach). Le commandement français n'a pas jugé nécessaire de faire détruire les ponts sur la Sarre, le télégraphe et la voie ferrée. Comme avant la prise de Sarrebruck, l'état-major français se trouve dans un « flou artistique », aussi bien concernant les lieux de concentration des troupes ennemies que sur la composition et la position de ses propres troupes. Le repli stratégique du 2^e corps d'armée, doit, en théorie, permettre la surveillance de la ligne de chemin de fer est ouest ainsi que l'axe routier Sarrebruck-Metz.

Forbach-Spicheren, une vraie bataille et une vraie défaite

À la pointe du jour, le 6 août 1870, les reconnaissances allemandes constatent que les hauteurs au sud de Sarrebruck sont abandonnées par les Français et qu'ils se sont repliés sur le plateau de Spicheren. L'état-major prussien reste perplexe, et pense, dans un premier temps, qu'il s'agit d'une ruse de l'ennemi. C'est durant la nuit, sous une pluie battante que les troupes françaises, harassées par des marches et contre marches se sont installées dans leur nouvelle position. Dès le début de matinée, les troupes impériales vont rencontrer les 1^{ère} et 11^{ème} armées prussiennes qui ont traversé la Sarre au petit matin. Dès 8 heures, le gros des troupes prussiennes se rapproche des lignes françaises. À partir de 9 heures, l'artillerie française canonne les Prussiens, mais des unités du 2^e corps d'armée se trouvent rapidement isolées. Vers midi, protégé par une artillerie nombreuse et puissante, l'ennemi attaque les hauteurs de Stiring. En début d'après-midi, au prix de grosses pertes, les Prussiens prennent pied sur le plateau mais sont contenus par l'infanterie française. Durant cette après-midi, le général Frossard se sent bien seul alors qu'il réclame au maréchal Bazaine, à cor et à cri, des renforts qui ne viendront jamais. Celui-ci aurait dit : « Que Frossard gagne tout seul son bâton de maréchal ». Vers 16 h, devant le déferlement des troupes ennemies, l'ensemble de la division Bataille (12^e bataillon de chasseurs, 8^e, 23^e, 66^e et 67^e RI), forte de 8 363 hommes et 306 officiers stationnés en réserve à Oeting monte au plateau pour prêter main forte aux autres unités déjà engagées. Une partie des troupes de la division Bataille est placée dans le Gifert-Wald, une autre sur les pentes orientales de l'éperon rocheux du plateau de Spicheren, en particulier deux bataillons du 66^e RI et le reste des troupes au nord-est du village de Spicheren face à la vallée du Stiring. Le sergent Vidonne participe à ces combats très meurtriers qui se déroulent souvent à l'arme blanche, mais il en réchappe une fois encore.

À la suite des tirs incessants de l'artillerie prussienne, la position française, sur le plateau, est devenue intenable. Des flots incessants de troupes ennemies débarquent des trains depuis Sarrebruck. Ils sont dirigés sur le flanc droit des Français et ont entrepris de contourner le flanc gauche du 2^e CA. Vers 19h 30, le général Frossard ordonne la retraite en direction de la route de Sarreguemines. Les régiments du bataillon Bataille restent les derniers dans la plaine afin de couvrir le repli de l'ensemble des troupes. Dès le lendemain, ayant repris leur souffle, les forces prussiennes (1^{ère} armée) reprennent leur avance.

A suivre...

Yves Domange



Écoles

Pont du loup jardin à l'école

La mairie, le service périscolaire, les élèves, les enseignants et les familles ont décidé de s'associer pour porter un projet coopératif : développer des jardins et des espaces verts autour de l'école du Pont du Loup. Les chantiers ont débuté en octobre 2020.

Les classes de CP-CE1 en apportent un témoignage :

« Depuis le début de l'année, dans notre jardin, nous avons déjà planté dans la terre : des groseillers, des framboisiers, des radis, des haricots et des petits pois. »

« La classe des grands est en train de construire un keyhole garden. C'est un espace arrondi qui servira à faire pousser des plantes. Autour, il y a un mur de pierres puis dedans il faut remplir de bois, de petites branches, de fumier, de paille, de terre...

Au centre, il y a un compost que l'on remplit de déchets naturels. Tout cela fabriquera de la bonne terre. »



Les p'tits loups font du ski



Les deux classes de CM1-CM2 de l'école du Pont du loup se sont rendues en bus à la station de ski de fond de Plaine-Joux les Brasses les 25, 26 février ainsi que les 4 et 5 mars.

Selon les niveaux des élèves, certains ont pratiqué du skating tandis que d'autres ont été orientés vers du ski de fond classique.

Après les efforts de la matinée, les différents groupes se sont retrouvés le midi pour pique-niquer. Le temps ensoleillé a réduit la quantité de neige, mais ça ne les a pas empêchés de skier ni de s'amuser.





École Salève CE2-CM1-CM2

Cette année, nous faisons classe dehors tous les mardis, le matin ou l'après-midi. Nous sommes par groupes pour réaliser différents ateliers. Nous restons dans la cour ou autour de l'école les matins et nous allons dans la montagne près de l'école les après-midi.

Nous faisons des mathématiques, du français, de l'anglais, des sciences, du sport...

Par exemple, nous avons participé à des activités sportives, comme du cirque (lancer de massues, de foulards...), du lancer, de la course, du « golf de neige », des parcours... Nous avons présenté à nos camarades notre petit spectacle de cirque à la fin de la matinée.

Nous avons utilisé des feuilles, des brindilles et autres récoltes d'automne pour réaliser le codage d'un nombre. Nous avons fait des additions. Nous avons mesuré des objets de la cour avec des mètres et joué à la bataille navale.

Nous avons placé des étiquettes de mots dans des cerceaux selon leur nature: noms communs, noms propres, déterminants, verbes, adjectifs... Nous avons

cherché des synonymes de mots de la cour et mimé des verbes, puis nos camarades les ont conjugués sur leur ardoise.

Nous avons aussi construit des bateaux en bois et en ficelle: des radeaux, sur le Salève, avec Émilie, l'animatrice, et une autre fois, des avions en papier sur la base de modèles. Nous les avons coloriés et fait voler. Nous avons fait du land art. Dans le Petit Salève, nous avons cherché de la mousse, des branches... et nous avons ensuite pu créer des personnages avec, puis nous les avons fait bouger, parler, afin de créer une mini-pièce de théâtre.

Nous avons écrit des chansons et nous avons enregistré une petite musique avec des instruments improvisés.

Nous nous sommes promenés au Salève et nous nous sommes arrêtés pour répondre à des quiz le long du chemin.

Nous aimons bien la classe dehors, car nous sommes dehors, nous pouvons prendre l'air et nous ne nous ennuyons pas.

École dehors une belle balade dans le froid PS-MS-GS

Vendredi 11 décembre 2020

Nous étions impatients de retourner marcher sur le Petit Salève !

Bien emmitouflés, nous sommes partis voir si l'on trouvait de la neige.

La neige n'avait la même texture que dans la cour, on a pu voir des cristaux de glace. Ça s'effrite quand on les prend dans les mains !

On a poursuivi notre promenade et on a décidé de monter le plus haut possible sur la montagne.

Qu'est-ce que ça montait !

On a dû faire une pause pour reprendre des forces.

On est revenu en passant à travers bois. On a adoré !

On est rentré juste à temps: avant la tempête de neige. On commençait à avoir un petit peu froid.

On a repris des forces en mangeant une pâte de coing et on a colorié et découpé des feuilles de houx comme celles qu'on a croisées tout au long de notre promenade.



École Salève CP-CE1

Pendant la classe dehors, nous pouvons observer dans la nature ce que nous avons appris en classe.

En mars, nous sommes allés au Petit Salève. Il fallait trouver des formes dans la nature : des carrés, des triangles, des spirales, des rectangles, des étoiles, des flèches, des traits, des ovales et des cercles.

Par exemple, nous avons trouvé des brins d'herbe pour

les traits, des pierres en forme de carré et de triangle. Des feuilles de lierre en forme de triangle, une noisette et des fruits du houx pour le cercle.

Ensuite, nous avons fabriqué des carrés, des triangles et des rectangles avec des bâtons, des glands, des fruits de houx...



AES

Retour sur une année d'AES au temps du Covid
Cette année, l'AES a dû s'adapter aux contraintes sanitaires, se réinventer, faire preuve d'imagination. En effet, impossible d'organiser les manifestations les plus conviviales mais aussi les plus lucratives telles que la soirée dansante, la fête des écoles et surtout le loto. Or, faute de financement, les activités proposées par les enseignants ne peuvent avoir lieu.

Confinés mais pas déconnectés : la tombola en ligne
Heureusement, nous avons distribué les grilles de tombola dès le mois de février : la distribution des chocolats était prévue juste avant Pâques. Mais c'était sans compter sur le « coronavirus » et le confinement...

Et c'est là que l'AES a basculé dans le monde digital avec la création d'une boutique en ligne qui a bien fonctionné : si le chocolat ne vient pas à toi, c'est toi qui iras au chocolat !

Ainsi, les gourmands ont pu profiter d'une parenthèse chocolatée en ces fêtes de Pâques confinées.

Rentrée 2020 : l'AES diversifie son offre

Malgré l'incertitude liée à la situation sanitaire, l'équipe reste mobilisée : on repart avec la même belle équipe renforcée par l'arrivée de plusieurs parents.

Nous décidons de ne pas maintenir le Loto et pour assurer des rentrées financières régulières, nous souhaitons organiser plusieurs opérations tout au long de l'année.

Ainsi aux opérations traditionnelles telles que la tombola de Pâques, les cadeaux personnalisés, viennent s'ajouter de nouvelles opérations ponctuelles : vente de crêpes lors du marché nocturne, pizzas, calendriers de l'Avent, lasagnes à emporter, boutique « fleurs et nature » etc.

Noël 2020 : l'AES partenaire du père Noël

Par solidarité avec les petites entreprises locales contraintes de suspendre leurs activités, nous avons souhaité développer un partenariat avec les artisans de la commune. C'est dans cet esprit que nous avons lancé la boutique de Noël.

L'ensemble des membres s'est beaucoup investi dans cette opération : échanges avec les artisans, élaboration d'un flyer, création d'une boutique en ligne vitrine des artisans...

Nous avons eu beaucoup de retours enthousiastes.

Malgré tout, nous aurions aimé une participation plus



large. Il s'agit d'une première édition et nous espérons qu'en communiquant auprès de l'ensemble des habitants de la commune (pas seulement les parents d'élèves), la boutique de Noël « trouvera son public ».

Drôle d'année pour fêter ses 100 ans

L'AS existe depuis 1921 ! 2021, quelle drôle d'année pour fêter ses 100 ans...

Cet article est une belle occasion de faire le point sur l'AES « au temps du Covid » et remercier tous ceux qui contribuent à sa réussite en cette année si particulière. Nous entendons parler autour de nous des difficultés pour les associations à garder leur enthousiasme, à maintenir la motivation des bénévoles, à mobiliser les parents.

Alors, cette année, encore plus que les 99 années précédentes : Merci à chacun des membres pour leur engagement quel que soit le temps qu'il puisse consacrer à l'association. Merci aux parents pour leurs encouragements et leur participation régulière. Merci à la mairie pour son soutien humain et financier renouvelé. Merci aux enseignants d'essayer d'organiser des activités sportives, culturelles et pédagogiques pour les enfants.

Le but premier de notre association est de collecter des fonds pour financer les activités organisées par les enseignants.

L'autre raison d'exister de l'AES est de créer des moments conviviaux et festifs dans notre commune.

Nous espérons pouvoir, dès que cela sera possible, organiser de nouveau ces événements de convivialité et de partage ; des événements qui permettent aux enfants de se retrouver en dehors de l'école et aux parents de se rencontrer.

Aline Blanchard



Associations

Amis des sentiers

Au sortir de cet hiver si particulier après cette période de restrictions, une envie de gambader nous titillait. Quoi de plus agréable que de pouvoir parcourir nos sous-bois et nos collines au travers de chemins soigneusement entretenus par les « AMIS DES SENTIERS ».

L'association comprend une quarantaine de membres, jeunes et moins jeunes, retraités, armés de tronçonneuses, taille-haies et autre matériel.

Une convention entre l'association et la commune de Monnetier-Mornex a été mise en place et bientôt également avec les communes voisines pour créer un circuit reliant les différents villages. Vous pourrez ainsi vous promener en toute sécurité. Et si vous voyez des ronces, des broussailles ou des arbres en travers des chemins, pensez à envoyer un message au **06 09 06 40 12** qui transmettra.

N'oubliez pas toutefois de ramener vos déchets et de les mettre dans les poubelles à disposition. Cela facilitera le travail des Amis des sentiers qui vous remercient et vous souhaitent de belles balades.



Les trois clochers

A tous nos amis,

En ces temps difficiles où rien ne nous permet de faire des projets, les membres du bureau du CLUB DES TROIS CLOCHERS pensent souvent à vous et n'ont qu'une envie, celle que tout recommence comme avant. Dès que nous aurons le feu vert du gouvernement, nous organiserons notre assemblée générale annuelle et vous remettrons le programme et les cartes de cotisation. **Nous maintiendrons la cotisation annuelle à 25€.**

- A Amicale du Personnel Communal** - Christelle Mugnier
Mornex - amicale.dupersonnelcommunal74@laposte.net
- As des As** - Cédric Bonvin - Esserts-Salève
assaleve@gmail.com - www.asdesas.jimdo.com
- Association des écoles du Salève**
Nathalie Molnar - Mornex - aes.saleve@gmail.com
- B Bibliothèque Municipale**
Sylvie Arrondel - Mornex - 04 50 31 83 96
- C Comité de Jumelage avec Bélâbre**
Mireille Garin-Laurel - Monnetier - 04 50 39 61 28
- D Donneurs de Sang**
Maryse Muret - Mornex - 04 50 36 53 62
rhonealpes.dondusang.net
- E Ensemble Vocal du Salève** - Bénédicte Garbolino
Reignier - 04 50 43 43 74 - benedicte.garbolino@wanadoo.fr
- F Football Club des Salèves**
Jean-Philippe Signe - Esserts-Salève - 04 50 36 08 24
- J Les Joyeux Lurons du Salève (théâtre amateur)**
Camille Grobon - Monnetier - 04 50 39 60 75
- O Oneroi**
Cédric Grobon - Monnetier - oneiroi74@gmail.com
- P Paroisse Catholique**
Père Jean-Damascène Niyibaho - Reignier - 04 50 43 40 50
Fernand Maillet-Contoz - Monnetier - 04 50 39 47 66
- S Société de Chasse**
Bruno Revion - acca.monnetier.mornex@pontduloup.com
- T SEH, Soutien aux Enseignants en Haïti**
Isabel Gourmaud - Esserts-Salève - 04 50 36 54 18
<https://assoseh.wixsite.com/infos>
- Tourisme et Loisirs**
Claudine Grimm-Descombes - Mornex
tourismeloisirs74@gmail.com
www.tourisme-et-loisirs.assoconnect.com
- Les Trois Clochers (Club des aînés)**
Nicole Rousseau - Monnetier - 04 50 39 60 94
- U U.D.C. - A.F.N. et autres Conflits**
Fernand Maillet-Contoz - Monnetier - 04 50 39 47 66

Comme chaque année, nous espérons faire une sortie mensuelle en car et nous réunir à la salle des associations tous les jeudis pour les jeux ainsi qu'un lundi sur deux pour un atelier créatif afin d'organiser nos futures portes ouvertes...

De tout cœur, nous souhaitons vivement ces rencontres qui nous manquent et attendons de nouvelles inscriptions.

A très bientôt,

Nicole Rousseau
04 50 39 60 94



Maison du Salève

Entre Genève et Annecy, la Maison du Salève vous accueille dans un cadre nature, au pied du Salève. Véritable patrimoine culturel vivant, la Maison vous propose de découvrir cette montagne mythique de différentes manières: expositions, visites guidées, animations nature, balades découverte, conférences... Bienvenue chez vous, bienvenue à la Maison !

L'histoire de la Maison

Ancienne propriété de la Chartreuse de Pommier, la Maison du Salève est une ancienne ferme du XVIII^e. Donnée au Syndicat Mixte du Salève puis restaurée, elle devient en 2007 un lieu culturel ayant pour vocation de sensibiliser ses visiteurs à la découverte de la nature, à la connaissance du patrimoine local et à la préservation du Salève.

Une exposition permanente

Tout l'année, la Maison du Salève dispose d'une exposition permanente, « Le Salève, une montagne et des hommes ». Découvrez l'histoire du Salève à travers différentes thématiques: géologie, arrivée des premiers hommes, développement des transports, sports de montagne... Voyagez à travers le temps et faites connaissance avec les personnalités qui ont façonné son image.

Une exposition temporaire

Une nouvelle exposition temporaire intitulée: « La Forêt, maison des animaux » a fait son entrée à la Maison. Destinée aux enfants de 3 à 12 ans, elle a pour but de faire découvrir la vie des animaux en forêt. Elle nous permet de comprendre, de manière poétique et originale, la diversité de la vie sauvage et l'importance de préserver les forêts naturelles, pour la survie des espèces qui y habitent. Visible jusqu'au 30 septembre 2022.

Des animations et activités toute l'année

La Maison du Salève organise des animations nature à découvrir en famille ou entre amis. Varappe naturaliste, land art, crèche nature, chasse aux insectes ou construction de cabanes, les animateurs regorgent d'idées créatives! Les adultes ne sont pas en reste avec des animations qui leur sont dédiées pour partager un moment convivial et bien souvent une pause gourmande. La Maison est un lieu chaleureux, de partage et de reconnexion à la nature. Découvrez ce site atypique, rempli d'histoire qui saura vous émerveiller. Retrouvez le programme d'animations printemps été 2021 sur le site www.maisondusaleve.com rubrique Agenda.

Une éco-boutique

Librairie, produits du terroir, carterie, papeterie ou encore jeux pour enfants, la Maison dispose également d'une éco-boutique. Les produits sont sélectionnés au gré des saisons, des expositions et des producteurs



la Maison du Salève

Le plaisir des découvertes



de proximité qui les fabriquent. La Maison souhaite mettre en avant leur travail et valoriser les produits locaux. Astuce! Utilisez notre système de Click & Collect!

Les RDV à ne pas manquer!

- Fête de la Nature: du 21 au 23 mai. Venez célébrer la nature à la Maison du Salève!

Au programme, une balade naturaliste sur le thème de cette année « À travers mille et un regards », une expérience insolite et sonore pour la Nuit est Belle et des animations autour des animaux nocturnes.

Réservez vite!

- Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins: les 26 et 27 juin.

Redécouvrez votre territoire grâce à des visites participatives proposées par les habitants eux-mêmes et partagez un moment d'échanges unique.

- Un programme d'animations printemps-été à retrouver sur notre site : www.maisondusaleve.com

Réservations et contact

La Maison du Salève - 775, route de Mikerne
74160 Présilly

Tél. +33 (0)4 50 95 92 16 | info@maisondusaleve.com

À noter : toutes nos animations sont sur inscription
Suivez-nous sur les réseaux !





Tourisme et Loisirs

L'association Tourisme et Loisirs, comme toutes les associations, a subi les aléas du confinement. Difficile de se retrouver et de partager les activités sportives. Mais nous sommes restés optimistes. Grâce à nos professeurs, les cours à distance par internet ont pu avoir lieu. Frédérique, un peu seule dans la grande salle a su motiver ses élèves pour le Yoga le lundi, ainsi que Sébastien le mercredi et le vendredi pour le Pilate.

Cleber a profité des créneaux possibles pour la capoeira. Cédric pour la boxe, a malheureusement subi le règlement spécifique aux sports de combat...

La section peinture s'est vue dans l'obligation de reporter le projet d'exposition de ses créations à Bêlâbre, projet pour lequel chaque artiste a reproduit d'après des photos, des paysages de la Brenne.

La section marche, forte de ses membres assidus, a continué, tout en respectant les gestes barrières, à sillonner les chemins environnants et organiser un programme de randonnées ou de sorties raquettes.

Il n'est pas nécessaire d'aller très loin, quel que soit le temps, pour découvrir de charmants endroits. Lundi après-midi et vendredi toute la journée, départ depuis la mairie à Mornex.

Renseignements : tourismeloisirs74@gmail.com

Espérons que ces activités en sourdine sauront faire garder le moral aux adhérents. Et que nous pourrons, en confiance, nous retrouver librement bientôt.

Pour cela, les bénévoles de l'association continuent à préparer le calendrier futur. L'assemblée générale est reportée à huis clos au mois de juin et nous espérons pouvoir finaliser la farfouille cette année. Lieu et date vous seront communiqués dès que possible. De nouveaux cours pour les enfants le mercredi et d'autres ingrédients sont dans notre marmite.

Le travail de notre petite équipe de bénévole est une valeur fragile et le besoin de renouvellement se faisant sentir, les fonctions de président et de secrétaire sont ouvertes à candidature.

N'hésitez pas à nous rejoindre!

(candidature à envoyer par e-mail

à claudine@clopoval.fr, avant le 15 juin)

Retenez la date de notre assemblée générale: le 30 juin à 19 heures.

Oneiroi « du Rêve à la réalité »

Au sein de la commune, l'association Oneiroi a pour but de mettre en valeur le patrimoine et la mémoire, les artisans locaux, le marché local, les activités de loisirs & sportives, les artistes, les créations musicales & artistiques, les musiciens interprètes en les soutenant e grâce à l'organisation d'événements culturels

Que sont les Oneiroi ?

Il s'agit dans la mythologie grecque de divinités personnifiant les rêves, ils sont les 1000 fils de Nyx (déesse de la nuit), dont le plus connu est Morphée (Dieu des songes).

Ce qui appuie l'idée même de l'association de passer du « Rêve à la réalité », en concrétisant ces projets.

En 2021, l'association Oneiroi vous invite de nouveau à participer à son événement principal pour découvrir la commune sous un autre angle avec le Festival de la Lune Édition n°2, qui aura lieu ce 17, 18 & 19 septembre, dans le respect et indications des normes sanitaires qui seront en vigueur à cette date... Pour ceux qui auraient manqué les éditions précédentes il a vocation à rassembler les gens autour de la transmission et l'échange sur la mémoire des lieux et les souvenirs au travers de témoignages, expositions, animations & concerts.



Il est organisé au cœur du village de Monnetier devenu entièrement piétonnier pour l'occasion.

Pour être à la page et rester informés :

Suivez-nous sur **Facebook** : [@Oneiroi74](https://www.facebook.com/Oneiroi74) et pour toutes questions envoyez un **mail** à : oneiroi74@gmail.com

Arvi Pa



Villa emmanuel

vers un nouveau tournant ?



Après plus d'un siècle d'exploitation comme centre de vacances protestant, la Villa Emmanuel cherche à faire peau neuve. Récit d'une ouverture sur l'avenir et sur l'extérieur.

Dans ses pages historiques, le bulletin communal "Salèves" numéro 48 revenait sur l'histoire qui a rythmé la vie de la Villa Emmanuel depuis son acquisition, en 1907, par le Dr David Louis Émile Challand, médecin genevois.

Cette histoire, telle qu'on pouvait la lire dans cet article, mettait en évidence le caractère "générationnel" de la gestion de cette maison. En effet, sans que ceci ne fut le fruit d'une exigence particulière, les responsables qui se sont succédé aux commandes de cette œuvre chrétienne présentaient tous un lien de parenté avec le fondateur.

Le dernier en date et durant plus de 43 ans fut le pasteur Marc Fauriaux, subitement disparu en mai 2020 à l'âge de 68 ans. Il était l'époux de Gertrude Weber, petite-fille en ligne directe du fondateur.

Ironie de l'histoire, celui qui écrit ces quelques lignes n'est autre que leur gendre... encore !

Claude Weber, l'auteur de l'article consacré du numéro 48 de "Salèves" en 2004, achevait son récit par ces mots : "Le

rayonnement de la Villa Emmanuel est certain, dans plusieurs domaines."

Ce rayonnement était incontestablement le fruit de l'investissement de toutes ces personnes qui ont consacré la quasi-totalité de leur vie à l'accueil de centaines de familles, de jeunes, de groupes, d'églises, de personnes convalescentes, seules ou à plusieurs... C'était leur manière de mettre en pratique les valeurs et les convictions qui les animaient.

Quelle ne fut pas ma surprise, quand, il y a seulement quelques semaines, à Paris, Daniel Naud, président de la Fondation de l'Armée du Salut me disait : "Je connais très bien la Villa Emmanuel ! En effet, "la Villa" - comme l'appellent ses intimes - est connue non seulement en France, mais dans bien des pays lointains.

Aujourd'hui, force est de constater que cette renommée a souffert de l'usure du temps qui s'en est immanquablement pris, comme tout un chacun, aux murs et au terrain de la Villa. S'il vous arrive de vous promener chemin Saint-

Georges, du Vallon ou de la Chaîne au Bois, ce ne sont certainement pas ces dernières quelques lignes qui vous l'apprendront.

C'est donc devant ce constat et une profonde conscience des besoins locaux qu'un projet a peu à peu mûri dans les esprits pour la Villa Emmanuel.

Ce projet, quel est-il ?

L'Association à but non lucratif dite "Emmanuel", propriétaire des locaux, a fait le choix d'ouvrir la Villa Emmanuel sur le monde tout en conservant sa mission primitive d'accueil. Le projet ici présenté ambitionne de transformer les locaux actuels en logements confortables de type T2 à destination d'un public de seniors valides. Un troisième bâtiment viendrait à terme porter le nombre de ces logements à une cinquantaine. Ces appartements s'accompagneront de multiples services à la personne (conciergerie, ménage, activités de groupes, sorties, jardinage, etc.) pour une qualité et un cadre de vie des plus agréables et pour des tarifs les plus accessibles possibles (le secteur associatif impose ipso facto des tarifs encadrés).



Villa emmanuel

vers un nouveau tournant ?

Un des objectifs principaux de ce projet étant la création de lien social dans un monde qui paie actuellement un lourd tribut avec la crise sanitaire qui semble vouloir jouer les prolongations, l'œuvre de la Villa Emmanuel intégrera le concept de mixité intergénérationnelle. Celui-ci résultera de l'émulsion de trois types de populations :

- seniors logés sur place ;
- groupes de courts séjours (jeunes ou moins jeunes) ;
- habitants de la commune.

Il est en effet de l'intérêt de chacun que cette propriété, aujourd'hui close, devienne accessible de tous en proposant un ou plusieurs commerces de première nécessité.

En bref, le rêve que l'Association forme, c'est que le domaine devienne plus un quartier vivant et bien intégré dans le tissu social de la ville qu'une simple propriété privée.

De plus, "l'offre" proposée par la future Villa Emmanuel s'accordera sans chevauchement avec l'engagement des acteurs sociaux qui œuvrent déjà dans les environs proches avec le Foyer d'Accueil Médicalisé de la Résidence Leirens, le Centre Provisoire d'Hébergement du Rayon de Soleil et, un plus haut sur la Commune, l'Établissement d'Accueil Médicalisé ainsi que la Maison d'Enfants à Caractère Social de la Fondation Cognacq-Jay.

Mené à bien, ce projet bénéficierait mécaniquement à beaucoup : la commune, les commerçants

de proximité, les transports, les citoyens...

Les idées, les rêves et les envies, c'est bien, passer aux actes, c'est encore une autre affaire !

Pour autant, l'Association Emmanuel s'est prononcée sans réserve en faveur de ce projet et les premières décisions ont d'ores et déjà été prises. Devant elle, désormais, s'ouvrent de grands défis à appréhender comme les différents montages immobiliers envisageables, la recherche de partenariats, de financements et la définition précise de la nature des logements.

Dernier point et non des moindres : une question que le lecteur se posera probablement : la Villa Emmanuel conservera-t-elle son caractère cultuel ?

Le livre paru en 2007 à l'occasion du centenaire de la Villa titrait ceci : "Un siècle d'accueil pour l'Évangile" Un siècle seulement ? Pourquoi pas un second ? pourrions-nous nous amuser à dire.

Effectivement, ces valeurs culturelles faisant partie intégrante de l'ADN de cette maison, les résidents qui jouiront déjà de services de qualité accéderont également à des animations spirituelles de différentes sortes comme des offices, pièces de théâtre, concerts, moments d'échanges et d'interactions. En toute transparence, les futurs locataires seront informés dès leur arrivée des activités qui leur seront proposées, lesquelles activités ne revêtiront évidemment aucun caractère obligatoire. De cette

manière, la vision du fondateur sera respectée et conservée.

On ne saurait terminer cet article sans inviter toutes celles et ceux qui aimeraient en savoir plus sur ce projet de relance à venir rendre visite à l'équipe qui, peu à peu, se constitue et s'organise. Un point d'honneur sera mis à leur réserver le plus chaleureux des accueils.

Jean-Pascal VANZO

Président de l'Association
Emmanuel





Le Boudoir de Mandarine

« Et si on boudait les instituts de beauté classiques ? »



Par Silvia Iuncker-Gomez, membre de la commission Information et Participation des habitants

C'est sur le coquet chemin du Moulin de Naz que Mandarine (Anne-Lise Goisset de son vrai nom) me reçoit pour cette interview. À peine arrivée, je comprends que ce n'est pas un salon d'esthétique classique qui m'attend. Mandarine, installée dans notre commune depuis 2009, exerce ses talents depuis 2016. Esthéticienne de formation, elle propose bien entendu les services classiques : épilation, manucure, beauté des mains, etc.

Mais Mandarine veut offrir autre chose...

Très éloignée des clichés qui entourent parfois le monde de l'esthétique, Mandarine se définit comme praticienne en massage bien-être et esthéticienne. Ici on ne vient pas vite fait à la pause déjeuner pour une manucure express, ce n'est pas l'esprit de la maison. Sa clientèle, plutôt locale, est en quête de bien-être, d'un espace-temps à soi, dans une ambiance cocooning. « On attire les clients qui nous ressemblent. Je ne suis pas le nez sur la montre. Ça se ressent au niveau de la qualité du soin je pense. »

Elle défend une beauté naturelle et, dans son métier, une approche vraie, raisonnée, respectueuse de l'environnement. Car ce qui anime Mandarine, c'est l'authenticité. « Je prône la simplicité, le naturel. Je

veux fuir la surconsommation. »

C'est d'ailleurs elle qui, dans cet esprit, a créé la page Facebook « Je donne, je troque à Monnetier-Mornex ». Au Boudoir de Mandarine, on ne propose pas de vente de produits. Elle travaille exclusivement avec des mélanges simples d'huiles végétales pures et des recettes naturelles qu'elle prépare souvent elle-même pour ses différents soins.

2017, l'année qui a tout changé

Fin 2017, elle voyage 6 mois en Asie et en Océanie avec son conjoint et ses deux filles.

C'est à cette occasion qu'elle est formée à ce qui est devenu depuis son massage phare : le massage balinaï. « J'ai testé de nombreux massages avant de trouver celui qui me correspondait. Ma formation s'est faite tout naturellement auprès du masseur dont j'avais aimé le travail. »

De retour dans la commune, elle ajoute à sa carte de soins son massage balinaï, un massage relaxant et enveloppant des pieds jusqu'au crâne. Les pétrissages, les manœuvres profondes et drainantes de ce soin, favorisent entre autres l'élimination des toxines.

Proposé avec de l'huile de coco et avec pour fond sonore de la musique balinaise, il est assurément très relaxant.



Le Boudoir de Mandarine

« Et si on boudait les instituts de beauté classiques ? »



Le bien-être au temps du COVID...

Frappée elle aussi par les mesures gouvernementales et les confinements successifs, Mandarine reste optimiste. « J'ai plus de clientèle depuis le post-Covid. » Après les confinements du printemps et de l'automne, la clientèle est revenue, « le besoin de retrouver du temps pour soi se fait sentir. Ça fait beaucoup de bien aux gens de retrouver quelqu'un qui s'occupe d'eux. Les gestes barrières et les mesures d'hygiène sont respectés scrupuleusement, ce qui est rassurant pour ma clientèle. »

Un autre soin, Mandarine ?

« J'exerce par passion, je n'ai pas dix massages à ma carte, mais ceux que je propose, je les fais bien. » L'autre soin qu'elle affectionne, c'est son modelage du visage : 30 minutes de massage qui apportent détente et éclat immédiat. « On peut voir les photos avant après sur ma page Facebook. C'est assez bluffant, je trouve. » Je confirme...

Je cours prendre un rendez-vous au Boudoir de Mandarine. Vous aussi ?

Vous souhaitez présenter votre activité via le magazine ?

Contactez-nous !

silvia.iuncker-gomez@monnetier-mornex.com

LE QUESTIONNAIRE

Votre principale qualité ? Sincérité, authenticité

Votre principal défaut ?

J'hésite ;-) J'en ai, évidemment, mais rien qui m'empoisonne l'existence ou celle des autres ! Je dirais manque de confiance en soi.

Le pouvoir que vous aimeriez avoir ?

Voyager dans le temps

Votre couleur préférée ?

Le mauve, on aurait deviné !

Votre animal préféré ?

Le koala

Le métier que vous souhaitiez exercer, enfant ?

Pâtissière. J'ai aussi eu une courte période où je voulais être institutrice en maternelle. Maintenant avec le recul et maman de deux enfants, je leur tire plutôt mon chapeau.

Votre héros préféré (fictif ou réel) ?

MON Superman ;-)

Si vous deviez partir sur une île déserte, quelles sont les trois choses que vous emporteriez ?

Spontanément, je réponds « Mon mari et mes deux filles, rien de plus ».

Maintenant, s'il s'agit d'objets et ayant déjà plus ou moins vécu l'expérience par notre voyage au bout du monde, je miserais sur des choses nécessaires à la survie, comme une trousse à pharmacie, un couteau suisse, des allumettes... et beaucoup de force mentale.

Votre chanson préférée ?

Bohemian Rhapsody de Queen

Votre fleur préférée ?

La fleur de frangipanier, ça me rappelle les voyages ;-)

Votre plat préféré ?

Le tiramisù

L'endroit où vous aimeriez vivre ?

En Australie, près de Melbourne

Comment aimeriez-vous mourir ?

Quand je l'aurai choisi, avec mon conjoint : je nous vois bien, deux petits vieux, quitter cette terre ensemble main dans la main et le sourire aux lèvres ;-)



Le Boudoir de Mandarine

Sur RDV. T : 06 82 87 49 54

176, Chemin du Moulin de Naz

www.boudoirdemandarine.fr

<https://www.facebook.com/BoudoirMandarine>



Les Chroniques du Salève

Lucas, Mathilde et Raphaël sont trois amis en randonnée sur le Salève. Au camp des Allobroges, ils découvrirent un rocher qui pourrait bien leur faire découvrir les secrets de Monnetier et du Salève.

« L'instant d'après, ils avaient disparu... »

Lorsque les trois adolescents rouvrirent les yeux, ils n'étaient plus sur le Salève. Toujours assis sur un rocher, ils regardèrent les alentours. Ils étaient entourés de champs.

Lucas se retourna, et vit deux choses très surprenantes. Tout d'abord, ils n'étaient plus sur le petit Salève, face au grand, mais bien entre les deux, à Monnetier. Cependant, le terrain ne ressemblait à rien que connaissaient les jeunes gens.

La deuxième chose était que, un peu plus loin, des hommes et des femmes marchaient sur un chemin de terre, dans des tenues largement démodées. Les hommes portaient des chemises et des pantalons en toile, les femmes des longues robes en lin, et tous étaient chaussés de sabots.

Soudain, Raphaël attira l'attention de ses deux amis sur un point : L'endroit ressemblait étrangement à la Route des trois lacs, au-dessus de l'école primaire.

Mathilde proposa alors à ses deux comparses d'aller interroger les étranges personnes qui marchaient un peu plus haut.

Aussitôt dit, aussitôt fait, les trois amis descendirent de leur rocher qui, par ailleurs, était bien moins élevé que celui sur lequel ils étaient montés. Ils coururent ensuite vers le petit groupe qui se retourna en les voyant.

« - Excusez-moi... madame... mais nous aimerions... savoir... où nous sommes... Et si possible... où vous vous rendiez... ? demanda Mathilde, essoufflée, à l'une des femmes.

- Mais bien sûr ma petite. Même s'il est surprenant vous soyez ici sans le savoir, nous sommes à Monnetier.

- Nous nous rendions à l'inauguration du Funiculaire du Salève. poursuivit un homme.

- Le Funiculaire du Salève ? Je n'en ai jamais entendu parler ! s'exclama Raphaël.

- Attendez une minute ! lança la jeune fille au groupe qui était sur le point de reprendre sa route. Pourriez-vous me donner la date d'aujourd'hui, s'il vous plaît ?

Un homme s'esclaffa avant de lui répondre :

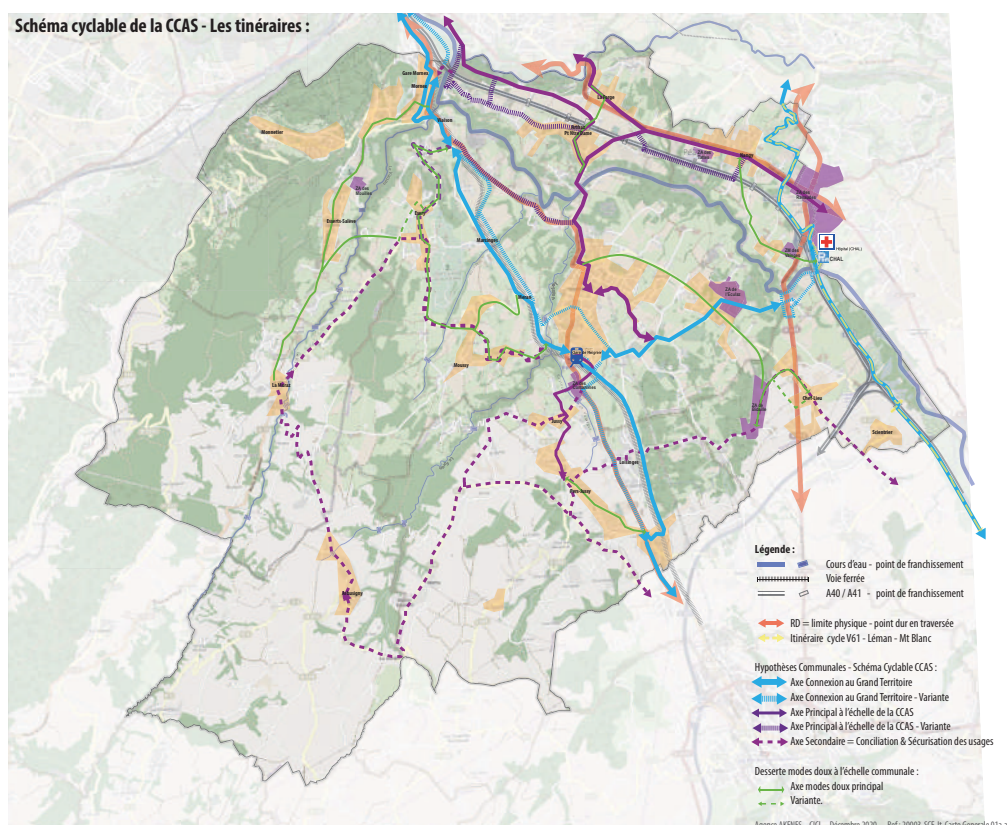
- Et bien, nous sommes samedi ! Le samedi 24 mars 1894 ! »

Fin de l'épisode 2



Le schéma

Directeur cyclable de la CC Arve & Salève



La Communauté de communes Arve et Salève a lancé la réalisation d'un schéma directeur cyclable.

Les enjeux sont de :

- favoriser les modes dits «doux» ou «actifs»
- constituer un réseau attractif couvrant la totalité du territoire
- assurer l'intermodalité vélo/transports collectifs/piéton/voiture pour favoriser un report modal
- être cohérent avec les autres collectivités territoriales, les aménagements et schémas cyclables existants ou en cours dans le but de concevoir les continuités de façon pertinente.

Le schéma se constitue d'un diagnostic, d'une phase de construction du schéma directeur cyclable et d'un programme pluriannuel d'investissement.

Le cabinet AKENES basé à La Roche-sur-Foron a été missionné pour réaliser le schéma directeur cyclable de la CCAS.

Démarré à la fin du premier confinement, le Schéma directeur cyclable de la Communauté de communes

Arve et Salève doit permettre de construire un réseau sécurisé et continu pour l'utilisation du vélo.

Après une phase de diagnostic (bientôt en consultation) élaborée de façon étroite avec chaque commune d'Arve et Salève, la Communauté de communes a organisé un atelier de travail - en comité restreint compte-tenu du contexte - pour tracer les principaux axes structurants du territoire.

A l'issue de ce travail assuré par les élus et d'un travail de synthèse réalisé en commission Mobilité présidée par Laurent FAVRE, le Vice-président en charge de cette thématique, la Communauté de communes a lancé une consultation auprès des citoyens jusqu'au 27 janvier 2021.

Les itinéraires structurants, c'est-à-dire les colonnes véritables du futur réseau, sont présentés en bleu clair sur la carte ci-dessous :



Syndicat des Eaux Rocailles et Bellecombe

CONTACTS

Urgences :

Pourquoi appeler ?

Eaux usées

- ↳ Écoulement anormal
- ↳ Pollution

Eau potable

- ↳ Fuites
- ↳ Coupures d'eau

Coordonnées :

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe - SRB

85, route de Serry
ZA de Findrol - 74250 Fillings
Tél : 04 50 95 71 63 (hors urgences)
www.s-rb.fr - contact@s-rb.fr

	Matin	Après-midi
Lundi		13h30-17h30
Mardi		
Mercredi	8h30-12h	13h30-17h30
Jeudi		13h30-17h30
Vendredi		



Eau potable et
assainissement,
un service public
de proximité
et de qualité

Facilitez-vous la vie, payez
directement vos factures

↳ En ligne sur Internet
www.tipi.budget.gouv.fr
(Identifiants sur factures)

↳ Prélèvement automatique
formulaire à télécharger
www.s-rb.fr

Renseignements :

facturation@s-rb.fr

Centre des finances publiques
de Reignier-Ésery

URGENCES

Secteur Bellecombe et Rocailles

Eau potable 06 83 74 42 06
eau-rocailles@s-rb.fr

Assainissement 06 77 04 19 50
assainissement-bellecombe@s-rb.fr

Secteur Risse

Eau potable 07 88 40 92 24
eau-risse@s-rb.fr

Assainissement 06 30 11 37 56
assainissement-risse@s-rb.fr

Secteur Thy

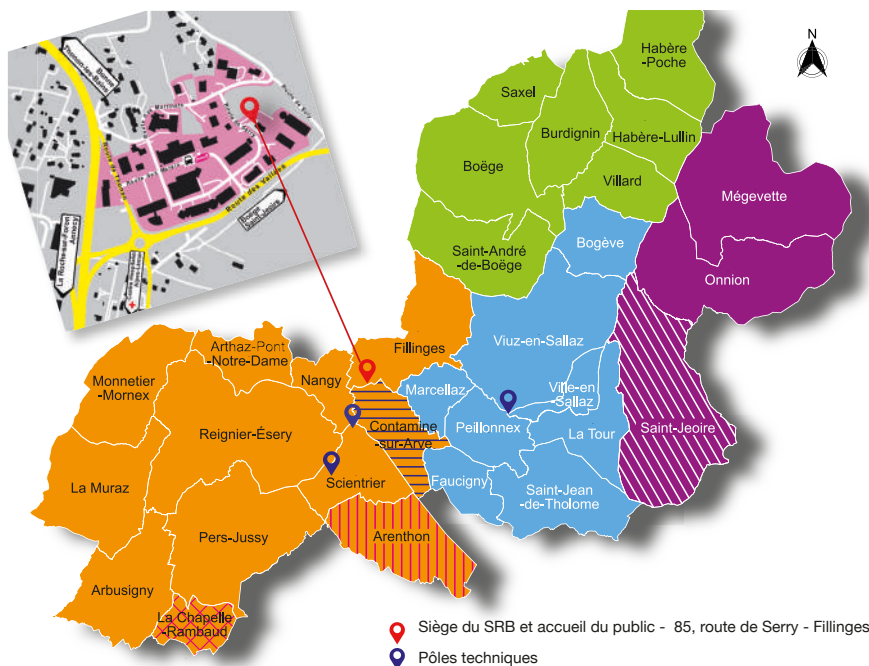
Eau potable 07 88 40 92 24
eau-thy@s-rb.fr

Assainissement 06 30 11 37 56
assainissement-thy-valleeverte@s-rb.fr

Secteur Vallée Verte

Eau potable 07 72 29 74 59
eau-valleeverte@s-rb.fr

Assainissement 06 30 11 37 56
assainissement-thy-valleeverte@s-rb.fr



📍 Sièges du SRB et accueil du public - 85, route de Serry - Fillings
📍 Pôles techniques



La Chapelle-Rambaud

Pour l'assainissement, contactez la Communauté de Communes du Pays Rochois.



Arenthon

Pour l'eau potable et l'assainissement non collectif sur toute la commune, pour l'assainissement collectif hors chef-lieu et Chevilly, contactez la Communauté de Communes du Pays Rochois.



Contamine-sur-Arve

Pour l'eau potable, contactez la Régie des Eaux Faucigny Glières.



Saint-Jeoire

Pour l'eau potable, contactez Suez Environnement - 0977 408 408.



Téléphérique du Salève



LA GARE HAUTE / upper station

2022
90 ANS
du téléphérique !
2022: the cable car's
90 years old birthday !

Construit en 1932 par l'architecte genevois Maurice Brillaud, le bâtiment tel qu'il existe aujourd'hui n'est plus que symbole et silhouette. Cette architecture mérite de retrouver une vocation qui se concentre sur ses qualités architecturales, spatiales, esthétiques et paysagères.

Built in 1932 by the Geneva architect Maurice Brillaud, the building as it exists today is only a symbol and silhouette. This architecture deserves to find a vocation that focuses on its architectural, spatial, aesthetic and landscape qualities.

Téléphérique du Salève, Mon voyage **Nature, Culture** et **Loisirs**

An experience about Nature, Culture and Recreation



NATURE / nature



Le jardin botanique, une expérience sensorielle et ludique au cœur de la Nature / The botanical garden, a sensory and playful experience in the Nature's heart



Une intégration paysagère qui respecte l'âme et l'histoire du site / A landscape integration that respects the Mont-Salève's soul and history



CULTURE / culture



Un espace musée de 150 m² pour tout savoir sur le Salève et son téléphérique / The 150 m² museum to learn everything about the Mont-Salève and its cable-car



Une salle pédagogique indoor et outdoor animée par la Maison du Salève / An indoor and outdoor teaching room hosted by La Maison du Salève



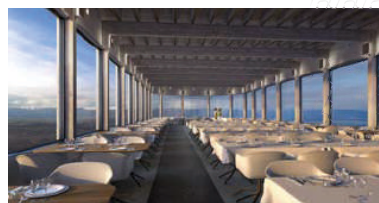
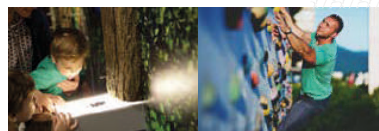
Un espace d'informations touristiques et une boutique de souvenirs / A tourist information area and a gift shop



Une salle de 100m² pour accueillir les réunions et séminaires des entreprises / A 100m² room for meetings and seminars for professional visitors



Découvrez la plus belle vue autour du Léman depuis le **nouveau ROOF TOP à 360°** avec un dispositif de réalité augmentée / Discover the most beautiful view around the Geneva Lake from the new 360° ROOF TOP with an augmented reality device



LOISIRS / recreation



Un mur d'Escalade « la Grande Varappe » de 20 m de haut / A 65ft high climbing wall



Une aire de jeux Nature avec une tyrolienne de 30m / A new nature playground including a 30 m zip line



Une nouvelle aire de parapente adaptée aux personnes à mobilité réduite / A new paragliding area accessible to reduced mobility visitor



Des nouvelles offres de restauration dont un restaurant panoramique / New catering offers including a panoramic restaurant



Une station de lavage vélo et un parc à vélos viendront compléter le nouvel espace arboré en station inférieure / A bicycle washing station and a bike park will complete the new wooded area in the lower station



MAIS AUSSI LA GARE BASSE / And also the lower station

La gare basse est dominée par l'image d'un unique auvent horizontal qui façonne toute son architecture. Son horizontalité sera vécue en contraste de la verticalité de la gare supérieure / The Lower station is dominated by the image of a single horizontal canopy that shapes all its architecture. Its horizontality will be experienced in contrast with the verticality of the upper station



Annonces



L'OBSERVATOIRE

RESTAURANT / BAR

Ouvert toute l'année à partir de 11h00
fermeture hebdomadaire : mardi

04 50 39 60 57

PLOMBERIE DU SALEVE



Didier DURET

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Vente, Installation, Dépannage
Système Solaire

«LE TOURNIER»

74560 LA MURAZ

Tél./Fax 04 50 94 59 38

FLEURISTE



LABO.M

créations florales

74, impasse de la Croix Blanche

74560 Mornex

06 63 43 20 63

labo-m-creationsflorales.com

labo.m.creationsflorales@gmail.com

E.T.A MILANOLO

TRAVAUX AGRICOLES
& BATTAGE



74560 ESSERTS SALÈVE

TÉL / FAX : 04 50 36 54 39

Christian Milanelo 06 87 71 00 44

Christophe Milanelo 06 87 71 00 45



Création et entretien d'espaces verts

74560 LA MURAZ Tél./Fax: 04 50 94 55 96

Portable: 06 15 32 72 91 ou 06 77 23 49 85

Marjo'line

Coiffure

Hommes & Femmes

www.marjo-line.fr
Réservation en ligne



Horaires

lundi 14h - 20h

du mardi au vendredi

9h - 12h et 14h - 20h

fermé le samedi

272 Rue de la Marjolaine
74560 Mornex

04 50 36 53 13



RE/MAX

IMMOFRONTIÈRE

Laurent BELLINI

Négociateur immobilier

06 37 31 88 42



ACHAT / VENTE / ESTIMATION

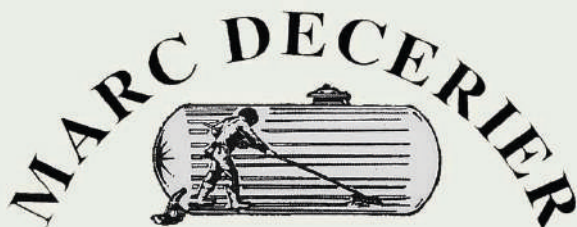
ANCIEN ET NEUF

SPECIALISTE SALÈVE ET ENVIRONS

laurent.bellini@remax.fr

www.immofrontiere.com

R.S.A.C 892 934 084



Nettoyage et révision de citerne à mazout

Sans interruption de chauffage

Protection intérieure - Dépannage 7/7

Remplacement de cuve - Soudure intérieure

Epreuve sur citerne - Stratifié garanti 10 ans

Petite maçonnerie

423, chemin de Coudery - 74930 REIGNIER

Tél. 04.50.95.72.89 - Fax 04.50.95.77.50

Le Boudoir
de Mandarine

Bien-être et Beauté au naturel



Esthéticienne diplômée
Praticienne en Massages Bien-Etre

Massages

Soins du visage

Épilation au fil

Cire orientale

Manucure

Maquillage

Exclusivement sur RV

f @ 06.82.87.49.54

www.boudoirdemandarine.fr

176 Chemin du Moulin de Naz
74560 Monnetier-Mornex

Boulangerie



Les Petits Loups

158 Chemin du Pont du Loup
74560 Mornex

7h - 13h et 16h - 19h30
ouvert dimanche matin 7h - 12h30
fermé le lundi

04 50 43 40 63



Pizzas au feu de bois

Tous les Vendredis
à partir de 19h

Boulangerie Les Petits Loups
158 Chemin du Pont du Loup
74560 Monnetier-Mornex

04 50 43 40 63



Commerces et entreprises



l'institut
soins esthétiques
bar à ongles - maquillage permanent

09 86 20 16 16

l'institut
soins esthétiques

5 chemin des Vêrasses
74560 MONNETIER MORNEX

Lundi	13h00-19h00
Mardi	9h00-19h00
Mercredi	8h30-12h30
Jeudi	9h00-21h00
Vendredi	9h00-19h00
Samedi	8h30-13h00

 L'institut74
 L'institut

- A** AD Coiffure - Mornex - 04 50 36 55 98
Alpes Ouvrages - Entreprise - Mornex - 04 50 39 62 05
Anchisi Frères SAS - Menuiserie - Mornex - 06 81 68 39 87
Augustin-Vigny - Entreprise - Monnetier - 06 86 11 81 73
Au Kmion - Restauration à emporter - Monnetier - 06 28 40 36 50
- B** Bar Tabac du Soleil Levant - Mornex - 04 50 31 30 25
Boulangerie les Petits Loups - Mornex - 04 50 43 40 63
- C** Café de l'Union - Monnetier - 04 50 35 90 21
Chocolatier Didier Persch - Mornex - 06 03 95 07 01
- D** DNA entreprise - Peinture placo menuiserie - Monnetier - 06 64 30 92 06
- E** Entreprise Vinardi - Terrassement VRD - Esserts Salève - 04 50 94 52 86
E.T.A. Milanolo - Agriculteur - Esserts Salève - 04 50 36 54 39
E.M.A - Ecole de musique - Mornex - 04 50 36 77 84
- F** Filenvol - Parc de loisirs - Mornex - 04 50 43 08 56
Fred Pizzas - Restauration à emporter - Mornex - 06 99 43 05 36
Fromages du coin - Fromagerie - Monnetier - 06 82 58 43 64
- G** Garage Brand - Naz - 06 65 06 71 11
Golf pour tous - Practice de golf et petite restauration - Mornex - 04 50 36 58 20
- L** L'atelier du Piano - Rénovation Réparation - Esserts Salève - 06 50 53 30 72
Labo M - Fleuriste - Mornex - 06 63 43 20 63
Le Boudoir de Mandarine - Esthéticienne - Naz - 06 82 87 49 54
Le Comptoir de l'observatoire - Food truck - Monnetier - 07 49 17 49 49
L'Institut - Esthéticienne - Mornex - 09 86 20 16 16
Le Panoramique - Restaurant - Monnetier - 04 50 31 31 61
Le Petit Casino - Supérette - Mornex - 04 50 39 65 11
L'Observatoire - Restaurant - Monnetier - 04 50 39 60 57
- M** Marjo'line Coiffure - Mornex - 04 50 36 53 13
- P** Patines et restauration de meubles - Mornex - 06 16 55 12 81
Pharmacie du Salève - Mornex - 04 50 36 59 07
Plomberie 560 - Plomberie chauffage - Monnetier - 06 19 33 45 73
- R** Raphoz Didier - Soudeur - Esserts Salève - 06 30 96 84 95
Restaurant du Chalet de la Croix - Monnetier - 04 50 39 60 11
- S** Sculpture au fil de l'eau - Cours de sculpture - expos - Mornex - 06 20 15 69 94

Un emplacement vous intéresse ?

Contactez-nous: communication@monnetier-mornex.com

Tarif annuel des publicités:

60 x 40 mm : 65 € / 60 x 85 mm : 120 €
125 x 40 mm : 130 € / 95 x 125 mm : 240 €



SMILE CAMPINGCAR
Location et Vente véhicules de loisirs

Location de camping-cars MONNETIER
A partir de 95€ par jour

Tél.: +33 450 501 361 / +33 674 651 962
www.smilecampingcar.com - info@smilecampingcar.com



LE CHOIX FUNERAIRE

Obsèques
Marbrerie
Prévoyance
Fleurs et ornements

LE CHOIX DE LA VIE

**POMPES FUNEBRES et
MARBRERIE LAVERGNAT**

74100 ANNEMASSE
74930 REIGNIER-ESERY
Tel : 04.50.37.12.98
pflavergnat@orange.fr
marbrerie-lavergnat@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public uniquement sur rendez-vous
1722 route du Salève
Du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Vous pouvez nous joindre par téléphone 04 50 39 60 12
Par fax 04 50 39 63 75, par courriel : accueil@monnetier-mornex.fr

Crèche Les Miniloups - 09 51 38 58 58
1579 route des Bornes
Mme Séverine OUDART-DEVEAUX,
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Déchèterie de la communauté de communes Arve et Salève
1496 route des Rocailles - 74930 Reignier - 04 50 43 46 14
Horaires : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h du lundi au samedi
Les samedis d'avril à fin septembre, fermeture à 18h30

Transport à la demande "Proximité" - 08 06 00 03 75
Réservations par téléphone jusqu'à 2 heures avant le trajet

La Poste agence communales - 3631

Agence de Mornex:
Lundi : fermé
Mardi et Jeudi : de 8h à 11h. et de 16h45 à 18h30
Mercredi : de 14h à 18h30
Vendredi : de 16h45 à 18h30
Samedi : de 9h à 12h

Agence de Monnetier:
Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h

Gestionnaire de l'eau sur la Commune
Syndicat des Eaux Rocailles Bellecombe
- Dépannage assainissement - 06 77 04 19 50
- Dépannage eaux - 04 50 95 71 63 / 06 83 74 42 06
85 Route de Serry, ZA de Findrol - 74250 Fillinges

Voirie, ramassage ordures ménagères
Communauté de Communes Arve et Salève - 04 50 43 46 14
(Voirie, ramassage ordures ménagères)
Maison intercommunale Cécile Bocquet, 160 Grande rue - 74930 Reignier

Réception de la télévision - Pour tout problème - 3990
Abonnement au câble : Numéricable

Allô, service public - 3939
La première réponse à vos questions administratives 0,12 €/min TTC à partir d'un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h

Impôts service - 08 10 46 76 87

Assistant de service social,
Pôle médico-social - 04 50 33 23 47
391 Grande rue - 74930 Reignier

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural) - 04 50 95 15 32
Contact dans la commune : Edith Dorey

Pourquoi me faire vacciner contre la COVID-19 ?



Je me protège et je protège mon entourage efficacement contre la maladie



Dès l'administration de la première dose, Je diminue les risques de développer une forme grave de la COVID-19 qui pourrait me mettre en danger ou nécessiter une hospitalisation



Je participe à diminuer le risque de transmission



Je participe à l'effort collectif pour retrouver une vie normale



Scannez et découvrez le spot vidéo sur la vaccination !

Pour obtenir plus d'informations sur la vaccination consulter : www.vaccination-info-service.fr

5 idées reçues sur la vaccination contre la COVID-19

Idee reçue

VS

Réalité

Les vaccins contre la COVID-19 entraînent de graves effets indésirables



Les effets indésirables sont bénins, durent maximum 48h et peuvent être atténués avec du paracétamol (fièvre légère, maux de tête)

Je suis jeune et en pleine forme, je n'ai pas peur de la COVID-19



Personne n'est à l'abri de développer une forme grave de la COVID-19

Après m'être fait vacciner, je serai positif à la COVID-19 en cas de test PCR

Aucun vaccin contre la COVID-19 ne provoque de test PCR positif

Je laisse ma place aux personnes les plus vulnérables



Les stocks sont suffisants, c'est en me faisant vacciner que je contribue à protéger les plus vulnérables

Je préfère attendre et recevoir un autre vaccin que celui qui m'est proposé



Le vaccin qu'il vous faut, c'est celui qui est disponible maintenant !

